

Suspension temporaire des sanctions américaines contre le pétrole iranien fait chuter les cours de l'or noir P 16



Djamil Aïssani :
« L'accréditation du Gehimab par l'Unesco consacre plus de trois décennies de recherche » P 15

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 23 juin 2026 / N° 1367 / PRIX 20 DA



Il inaugure la 57^e édition de la Foire internationale d'Alger

LES MESSAGES FORTS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

La 57^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), inaugurée hier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, se tient sous le thème « Confiance et stabilité pour une croissance durable ». P 3



Prévention de la corruption

UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LA CONSOLIDATION DE LA GOUVERNANCE

P 6



Législatives du 2 juillet
LES PARTIS METTENT LES BOUCHÉES DOUBLES

P 4

Tension sur l'énergie électrique dans la Capitale SONELGAZ DÉCUPLE SES MOYENS

Pour faire face à la hausse attendue de la consommation énergétique durant l'été 2026, Sonelgaz-Distribution Alger a mis en place un important dispositif technique et financier. Investissements, renforcement des réseaux et opérations de maintenance préventive visent à garantir la continuité de l'alimentation en électricité et en gaz. P 2



TOUT EN SALUANT LA SORTIE DE L'ALGÉRIE DE LA LISTE GRISE DU GAFI Tebboune veut intensifier davantage la lutte contre tous les crimes financiers

C'est un ordre du jour particulièrement riche inscrit dimanche au menu du Conseil des ministres, présidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

PAR MAHDI B.

Le président a, durant cette réunion, tenu à saluer le secteur financier et bancaire pour avoir permis à l'Algérie de sortir de la liste grise du Gafi (groupe d'action financière). "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, ses remerciements au secteur des finances et à la Banque d'Algérie pour leurs efforts ayant permis à l'Algérie de sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI). Le président de la République a adressé ses remerciements au ministre des Finances et au Gouverneur de la Banque d'Algérie, en particulier, et à l'ensemble des cadres et travailleurs du secteur des finances, en général, pour «leurs efforts ayant permis à l'Algérie de sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI)», précise le communiqué du Conseil des ministres. En vue de sortir de la "liste grise" du Gafi et intensifier la lutte contre tous les crimes financiers, l'Algérie a décidé de muscler depuis plusieurs années sa législation notamment contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Cette position du gouvernement algérien devait également lui permettre de se mettre en conformité avec la législation internationale en matière de lutte contre le grand banditisme, dont le blanchiment d'argent. La sortie de la liste

grise du Gafi était un des premiers objectifs du gouvernement algérien. Le Groupe d'action financière, est un organisme intergouvernemental qui établit des normes internationales pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Or, l'Algérie, membre du GAFI, travaillait activement avec cet organisme pour renforcer son cadre de lutte contre ces fléaux. Pourtant, elle a été placée sous surveillance renforcée, ou placée sur la «liste grise» du GAFI en raison de certaines lacunes dans son dispositif législatif relatif à la lutte contre ces deux fléaux. Maintenant c'est chose faite après que l'Algérie, à travers des mesures financières et bancaires drastiques, a musclé sa législation en mettant en place un plan d'action dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Lors de sa dernière session plénière du 19 juin 2026, le Groupe d'Action Financière (GAFI) a officiellement acté le retrait de l'Algérie de sa liste des pays sous surveillance renforcée (communément appelée « liste grise »). Cette décision salue les réformes et les progrès majeurs du pays en matière de transparence financière et de lutte contre le blanchiment de capitaux. Le président de la République a également «rappelé, à l'occasion de cette grande réalisation, que la réputation de l'Algérie avait été fortement entachée sur le plan international en raison des dépassements financiers qui préva-

laient avant 2019», soulignant que «cette décision constitue une reconnaissance internationale attestant que l'Algérie s'est aujourd'hui, définitivement et de manière irréversible, affranchie de l'ère du blanchiment d'argent et des crimes liés aux mouvements de capitaux». Par ailleurs, le Conseil des ministres a examiné et entériné plusieurs dossiers de développement local, de coopération et de recherche dans le domaine archéologique. C'est ainsi que M. Tebboune a donné des instructions pour la création d'une société algéro-chinoise chargée du nettoyage de l'ensemble des ports algériens d'Est en Ouest, juste après l'achèvement du projet d'extension du port d'Annaba, et ce, en prévision de son entrée dans la phase d'exportation du phosphate algérien, après la finalisation de la ligne ferroviaire minière reliant la mine de Bled El Hadba à Oued Kebrtit jusqu'au port d'Annaba. Le président de la République a également ordonné d'accélérer le lancement des différents chantiers du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa dans son premier tronçon, au regard de la dynamique économique et des emplois qu'il générera, ajoute le communiqué du Conseil des ministres. Le communiqué a ajouté que le président de la République a ordonné le raccordement de Hassi Messaoud à cette ligne pour «réduire les coûts et les distances, tout en augmentant les exportations



algériennes issues de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, dont l'entrée en service est prévue prochainement». D'autre part et au cours de la même réunion du Conseil des ministres, M. Tebboune indiqué que la mise en service effective du Portail national des services numériques vise à améliorer la gestion et à réduire les dépenses. Il a précisé que «la mise en service effective du Portail de la numérisation vise à améliorer la gestion, à réduire les dépenses et à accroître l'efficacité dans l'administration des affaires de l'Etat et des citoyens, dont la vie sera facilitée, renforçant ainsi leur bien-être», chargeant en outre "la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre d'élaborer la carte sociale nationale avant la prochaine rentrée sociale, ce qui conduira l'Algérie vers une nouvelle ère de justice sociale, dans le cadre de la vision d'un Etat moderne et fort, doté d'un système numérique garantissant la souveraineté nationale et enrayant toutes

formes de fraude et de corruption.» L'autre importante annonce lors de cette réunion du Conseil des ministres a été la décision du président Tebboune de mettre en place une agence nationale d'Archéologie, qui sera placée sous la tutelle directe de la Présidence de la République. La création de cette Agence nationale d'Archéologie découle de «la nécessité de redynamiser la recherche et les activités d'exploration au profit des scientifiques et des chercheurs algériens en archéologie, en leur garantissant une plus grande liberté scientifique, afin de sortir définitivement de la phase de l'exploitation des vestiges déjà découverts et de poursuivre les fouilles en vue de découvrir d'autres vestiges relevant des différentes périodes de l'histoire de l'humanité en Algérie», précise la même source. Cette Agence est «dotée d'une autonomie vis-à-vis de toute hiérarchie administrative» et est «érigée en établissement à caractère industriel et commercial». ■

TENSION SUR L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DANS LA CAPITALE Sonelgaz décuple ses moyens

La Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz «Sonelgaz-Distribution» a mobilisé d'importants moyens afin de garantir un approvisionnement régulier et continu en énergie aux clients d'Alger durant l'été 2026, a indiqué, hier, la société dans un communiqué répercuté par l'Aps. Ainsi, la même source fait état de plus de 433 millions de DA investis dans la réalisation de nouvelles infrastructures destinées à renforcer les réseaux de transport et de distribution d'électricité, «selon les données présentées lors d'une conférence de presse organisée par le pôle d'Alger de Sonelgaz-Distribution, filiale du groupe Sonelgaz, consacrée au bilan des activités de l'année 2025 et aux préparatifs de la saison estivale 2026 », a-t-elle précisé. Dans

ce cadre, 41 kilomètres de câbles de distribution électrique et 28 postes de transformation ont été réalisés, ce qui permettra d'assurer la continuité du service, y compris durant les périodes du pic de la demande. D'après les mêmes données, la capacité disponible du pôle Alger a été portée à 4.300 MVA afin de faire face à un pic de consommation attendu de 2.300 MVA cette année, soit une hausse de 7 % par rapport à 2025, selon les explications fournies lors de la conférence de presse. Au cours de l'été, dix nouvelles installations entreront en service pour renforcer le réseau de transport de l'électricité, dont l'injecteur 60/220 kV de 120 MVA de Sidi Abdellah Nord-Est ainsi que le tronçon de ligne souterraine de 220 kV reliant Mahelma à Dely Ibrahim.

Par ailleurs, les services du pôle de distribution d'Alger ont mené plusieurs opérations de maintenance en prévision de l'été, couvrant 180 km de lignes de transport à haute et très haute tension. Des inspections thermographiques préventives ont également été réalisées sur 391 km de câbles et 30 postes de transformation stratégiques. Ces opérations ont permis d'identifier les «points chauds» et les raccords fragiles avant qu'ils ne provoquent des pannes, contribuant ainsi au renforcement du niveau d'opérationnalité du système énergétique. Dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt, des bandes pare-feu et des tranchées de protection couvrant une superficie de 3 hectares ont été réalisées à proximité des lignes électriques, afin d'empêcher la propagation

des incendies vers les installations. Des opérations d'élagage des arbres sous les réseaux et de désherbage ont également été menées. Selon les données de l'entreprise, le nombre de clients à Alger a dépassé 1,21 million pour l'électricité et 870.000 pour le gaz à la fin de l'année 2025, soit des taux de couverture respectifs de 99,13 % et de 86,50 %. Dans le cadre de ses actions de prévention contre les risques d'asphyxie liés aux fuites de gaz, plus de 1,98 million de détecteurs de gaz ont été installés à Alger au profit d'environ 995.000 clients, ce qui représente 80% de l'ensemble des clients. Par ailleurs, le bilan de l'entreprise pour l'année 2025 dans la capitale fait état de pertes estimées à 1,183 milliard de DA dues au vol d'énergie,

avec le dépôt de 302 plaintes en justice. Les pertes financières résultant des atteintes aux installations gazières se sont élevées à 5,24 millions de DA, tandis que celles enregistrées au niveau des installations électriques ont atteint 137 millions de DA. Dans une déclaration à la presse, le directeur général adjoint du Pôle distribution Alger, M. Fouad Boudaoud, a salué l'importance des investissements consentis pour assurer une prise en charge optimale des clients du groupe public, notamment durant les périodes de pic de consommation. Il a également appelé à faire preuve d'un haut sens des responsabilités afin de réduire les atteintes aux réseaux et de promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie.

Rédaction nationale

	<p>Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger</p>	<p>GÉRANT : NOURDINE BRAHMI DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YUCEF RABAH</p>	<p>«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger</p>	<p>Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA) Diffusion: Media Distribution</p>
	<p>Redaction@lexpressquotidien.dz www.lexpressquotidien.dz Tél./Fax : 028 26 99 24 Service-pub@lexpressquotidien.dz</p>	<p>Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77</p>	<p>Email : agence.rcgic@anep.com.dz Programation.rcgic@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p>	<p>Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.</p>

IL INAUGURE LA 57^E ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Les messages forts du président Tebboune

La 57^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), inaugurée hier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, se tient sous le thème « Confiance et stabilité pour une croissance durable ». Cette manifestation économique majeure met en lumière les avancées réalisées par l'Algérie dans les domaines de la production, de l'investissement et de la diversification économique, tout en confirmant l'attractivité croissante du pays auprès des opérateurs nationaux et étrangers.

PAR NASSIM TERKI

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a inauguré, hier, la 57^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), organisée au Palais des expositions des Pins maritimes, sous le thème : « Confiance et stabilité pour une croissance durable ». À son arrivée sur le site de la manifestation, le chef de l'État a été accueilli par plusieurs hauts responsables de l'État, des membres du Gouvernement ainsi que des représentants d'organismes et d'institutions économiques. Cette nouvelle édition de la Foire, qui se tient du 22 au 27 juin, réunit de nombreux opérateurs économiques ainsi que des entreprises algériennes et étrangères représentant plusieurs secteurs d'activité. L'Espagne a été choisie comme invitée d'honneur de cette édition et y participe à travers un important contingent d'entreprises. Le président de la République a entamé sa visite par le pavillon espagnol, où il a pris connaissance des activités et des domaines d'intervention des entreprises exposantes. Il a ensuite suivi une présentation détaillée consacrée à cette 57^e édition de la FIA. Cet exposé, comprenant différentes données chiffrées et statistiques, a été présenté par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif. Pour-



suivant sa tournée, le chef de l'État s'est rendu au stand du ministère de la Défense nationale, où il a reçu des explications sur les capacités industrielles de l'Armée nationale populaire ainsi que sur les différentes structures de production et les réalisations relevant des industries militaires. La visite présidentielle s'est également étendue aux pavillons de plusieurs pays participants. M. Abdelmadjid Tebboune s'est ainsi arrêté aux espaces d'exposition du Tchad, de la Tunisie et du Sultanat d'Oman, dont les entreprises sont présentes dans plu-

sieurs filières économiques et secteurs d'activité. Placée sous le slogan « Confiance et stabilité pour une croissance durable », cette 57^e édition de la Foire internationale d'Alger constitue un rendez-vous économique majeur. Elle offre un espace privilégié d'échanges, de coopération et de partenariat entre les entreprises nationales et leurs homologues étrangères, dans un contexte marqué par la volonté de renforcer l'investissement, d'encourager la production nationale et de diversifier davantage l'économie du pays. ■

ALGÉRIE-ESPAGNE

Le partenariat économique reprend de la vigueur

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a rencontré le directeur général du Commerce extérieur au ministère espagnol de l'Économie et du Commerce, Juan Luis Gimeno Chocarro, en présence de représentants de la Confédération espagnole des organisations patronales (CEOE). Selon un communiqué du CREA, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations économiques entre l'Algérie et l'Espagne. Elle a constitué une occa-

sion d'examiner les moyens d'intensifier les échanges commerciaux, de développer des partenariats durables et de promouvoir des projets de production conjointe entre les entreprises des deux pays. Les discussions ont également porté sur les opportunités d'investissement ainsi que sur les mécanismes susceptibles de favoriser une coopération économique mutuellement bénéfique. Les deux parties ont, à cette occasion, exprimé leur volonté commune de donner un nouvel élan aux relations bilaté-

rales et d'élargir les perspectives de collaboration dans plusieurs secteurs d'activité. Cette réunion intervient à la veille de la 57^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), prévue du 22 au 27 juin au Palais des Expositions de la Safex. Pour cette édition, l'Espagne a été désignée invitée d'honneur, une distinction qui reflète la dynamique positive que connaissent les relations économiques entre Alger et Madrid ainsi que l'intérêt croissant des opérateurs espagnols pour le marché algérien. **Y. R.**

L'ALGÉRIE RETIRÉE DE LA LISTE GRISE DU GAFI

La Banque d'Algérie y voit un acquis majeur

La sortie de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) continue de susciter des réactions positives au sein des institutions économiques et financières. La Banque d'Algérie (BA) a souligné, hier, que cette décision consacre les réformes profondes engagées ces dernières années en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, tout en renforçant la crédibilité financière du pays sur la scène internationale. Elle considère cette avancée comme un signal fort en faveur de l'investissement et un acquis majeur pour l'économie nationale. Selon l'institution, cette reconnaissance internationale est le fruit de la mise en place d'un dispositif réglementaire moderne, rigoureux et multisectoriel, conforme aux standards internationaux les plus exigeants. « Sous l'impulsion et la coordination de la Banque d'Algérie, le Comité de coordination nationale a su fédérer l'ensemble des acteurs sectoriels afin d'aligner notre cadre légal et opérationnel

sur les exigences mondiales les plus strictes », souligne la banque centrale, mettant en avant le travail collectif ayant permis d'atteindre cet objectif. Au-delà de son aspect réglementaire, cette décision, qualifiée d'« excellente nouvelle » par la Banque d'Algérie, revêt une importance particulière en raison de ses retombées attendues sur l'économie nationale. L'institution dirigée par Mohammed Lamine Lebbou estime que cette avancée contribuera à donner un nouvel élan aux entreprises nationales en améliorant leur visibilité à l'international et en facilitant leurs relations avec les institutions financières étrangères. « Nos acteurs économiques bénéficient désormais d'une meilleure visibilité à l'international. Cela fluidifie et accélère les partenariats commerciaux avec les institutions financières du monde entier », précise la Banque d'Algérie, qui souligne également que cette évolution renforcera davantage l'attractivité du pays auprès des investisseurs étrangers. Pour la banque centrale, cette recon-

naissance constitue également un levier important pour la consolidation de la souveraineté financière du pays. « Ce label de confiance est un signal fort qui encourage les investisseurs internationaux à s'implanter en Algérie et à créer de nouvelles opportunités d'emploi », affirme-t-elle. Et d'ajouter : « Notre environnement économique est désormais reconnu comme sécurisé, moderne et hautement compétitif. Cette réussite est le fruit d'une dynamique collective et d'une gouvernance rigoureuse qui propulsent notre économie vers de nouveaux horizons. » Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, ses remerciements au ministre des Finances ainsi qu'au gouverneur de la Banque d'Algérie, et plus largement à l'ensemble des cadres et travailleurs du secteur des finances, pour leurs efforts ayant permis à l'Algérie de sortir de la liste grise du Groupe d'action financière. **R. E.**

Éditorial L'EXPRESS

MONTÉE EN GAMME

PAR MAHREZ Z

La Foire internationale d'Alger (FIA) confirme, à la faveur de l'ouverture de sa 57^e édition, sa vocation stratégique en matière d'échanges économiques et de promotion des opportunités d'affaires. Bien au-delà de son caractère commercial, l'événement économique le plus en vue d'Afrique constitue désormais un indicateur pertinent de l'évolution de l'économie nationale et de son attractivité croissante auprès des partenaires étrangers. La forte participation internationale attendue au Palais des expositions de la Safex illustre l'intérêt grandissant des investisseurs et des opérateurs économiques pour le marché algérien. La présence de nombreuses entreprises étrangères, représentant différents continents et secteurs d'activité, témoigne d'une confiance renouvelée dans les perspectives offertes par l'économie algérienne. Cette affluence, qui ne se dément pas au fil des années, traduit également la volonté des partenaires internationaux de développer des relations durables avec notre pays, dans un contexte marqué par la reconfiguration des chaînes de production mondiales et la recherche de nouveaux marchés. Parallèlement, la FIA met en lumière les progrès réalisés par les entreprises algériennes dans plusieurs domaines industriels et productifs. L'offre nationale présentée lors de cette manifestation reflète une montée en gamme progressive de la production locale, aussi bien en termes de diversité que de qualité. De nombreux secteurs démontrent leur capacité à répondre aux besoins du marché national tout en s'imposant, avec un succès grandissant, sur les marchés extérieurs. Plusieurs segments industriels participent à cet essor, notamment l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, l'industrie du ciment, la sidérurgie et bien d'autres encore. Une dynamique qui confirme l'émergence d'un tissu économique fondé sur la création de valeur, la transformation industrielle et l'encouragement de l'investissement. L'Algérie n'est plus uniquement perçue comme un marché de consommation, mais de plus en plus comme un espace de production, de partenariat et de développement industriel. La forte présence des produits nationaux à la FIA 2026 illustre la montée en puissance du « Made in Algeria », devenu l'un des principaux marqueurs de la transformation économique en cours. Cette évolution s'inscrit dans le prolongement de la stratégie de diversification engagée par les pouvoirs publics afin de bâtir une économie moins dépendante des revenus des hydrocarbures et davantage fondée sur la production, l'industrie et l'exportation. Les progrès réalisés par de nombreuses filières démontrent que cette orientation produit aujourd'hui des résultats concrets. Plus qu'un objectif affiché, la diversification économique devient progressivement une réalité tangible, dont la Foire internationale d'Alger offre, chaque année, une démonstration éloquent.

« Tajdid wa tanmia » veut un modèle de développement intégré

Le président du Parti «Tajdid wa tanmia», Assir Taïbi, a affirmé, hier à Ain Temouchent, que sa formation politique proposait l'élaboration d'un modèle de développement intégré. Lors d'un meeting populaire animé à la bibliothèque «Malek Bennabi», dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet prochain, M. Taïbi a déclaré que son parti propose «l'élaboration d'un modèle de développement intégré couvrant tous les secteurs, constituant la base du progrès et de la croissance économique et sociale, et permettant de répondre aux aspirations des citoyens». Le responsable politique a appelé à «faire confiance dans les potentialités dont dispose notre pays, notamment ses richesses naturelles, ses atouts économiques, son capital humain et ses compétences», estimant que ces éléments soutiennent la réalisation des objectifs de développement. Le président du parti a également insisté sur l'importance des élections législatives du 2 juillet, qu'il a qualifiées de rendez-vous démocratique nécessitant une forte participation afin de «choisir les meilleurs représentants». Il a invité les électeurs à accorder leur confiance aux candidats de sa formation politique, qui porte le numéro d'identification 22. M. Taïbi a également mené une activité de proximité dans le centre-ville d'Ain Temouchent, où il a appelé les citoyens à se rendre «massivement» aux urnes pour exercer leur droit de vote le 2 juillet.

« El-Karama » : Daoui appelle à choisir des candidats compétents

Le président du Parti El-Karama, Mohamed Daoui, a appelé, hier, depuis la wilaya de Guelma, à choisir des candidats compétents capables de concrétiser les aspirations des citoyens, à l'occasion des législatives du 2 juillet prochain. Lors d'un meeting populaire animé à la Maison de jeunes «Fetaïmia Saïd» dans la Commune de Hammam N'baïl dans le cadre de la campagne électorale, M. Daoui a souligné «l'importance d'accorder la confiance à des candidats capables de constituer une force de proposition au sein de l'Assemblée populaire nationale, de relayer fidèlement les préoccupations des citoyens et de soutenir le processus de développement tant au niveau local que national». Soulignant que les listes du Parti El-Karama étaient composées «de compétences dignes de foi», il a insisté sur «la nécessité de faire le bon choix parmi les listes des candidats en lice pour les législatives». Il a en outre réitéré son appel à une forte participation au scrutin du 2 juillet.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

Les partis mettent les bouchées doubles

La campagne pour les élections législatives bat son plein dans plusieurs wilayas du pays. Les responsables des formations politiques et les candidats multiplient les meetings et les actions de proximité pour convaincre les électeurs et les mobiliser autour de leurs programmes respectifs.

PAR BOUALEM B.

À Sétif, Abdelkrim Benbarek, secrétaire général du FLN, a qualifié le prochain scrutin d'«étape majeure» pour le renforcement des institutions de l'État, la préservation des acquis nationaux et la poursuite des réformes. Lors d'un rassemblement à la maison de la culture Houari-Boumediene, il a présenté les listes du parti comme porteuses d'un projet clair et d'une volonté déterminée de prendre en charge les préoccupations des citoyens. Il a lancé un appel à une large participation électorale, invitant à faire du 2 juillet «une étape de fidélité au message des martyrs et de renforcement de la confiance». À Béjaïa, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a tenu un meeting conduit par son président, Atmane Mazouz. Le parti a présenté son programme, structuré autour de cent propositions. Les candidats ont abordé les préoccupations des citoyens, tout en insistant sur la faisabilité de leurs promesses. À Khenchela, le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a appelé les électeurs à élire des députés compétents, capables d'assumer pleinement leurs missions. «Le renforcement de l'institution législative est essentiel pour atteindre les objectifs de développement du pays», a-t-il souligné lors d'un meeting dans la capitale de la wilaya. Dans son discours, il a rappelé que le Parlement joue un rôle essentiel dans l'élaboration des lois, toujours dans l'intérêt général. Il a également insisté sur la nécessité d'une forte mobilisation des citoyens pour garantir une re-



présentation véritablement efficace. Il a par ailleurs mis en avant la diversité et la compétence des listes présentées par son parti. Abdelali Hassani-Cherif, représentant du Mouvement de la société pour la paix (MSP) à Laghouat, a recentré son discours sur la nécessité de renforcer la souveraineté nationale, économique, numérique, énergétique, financière et alimentaire, afin de poser les bases d'un développement durable et d'une indépendance décisionnelle. Il a insisté sur le caractère non partisan de son projet, axé sur l'intérêt national, et sur la continuité des valeurs inspirées par la Révolution, ainsi que sur le devoir de mémoire envers les Chouhada et les Moudjahidine. À Jijel, le secrétaire général du mouvement Ennahda, Mohamed Dhouibi, a animé un rassemblement à la maison de la jeunesse Rachid Bounab. Il a qualifié les élections législatives d'«étape importante pour soutenir le processus politique dans

le pays» et a appelé à élire des personnalités expérimentées afin de constituer une Assemblée nationale forte. Sous le slogan «Ensemble pour une Algérie forte», Ennahda appelle à une mobilisation collective pour relever les défis actuels, renforcer la position de l'Algérie sur les plans régional et international, et poursuivre la dynamique de développement. Enfin, à Ain Témouchent, Tayebi Assir, président du Parti du renouveau et du développement (PRD), a proposé l'élaboration d'un modèle de développement intégré englobant tous les secteurs, fondé sur les ressources naturelles, le capital humain et les compétences du pays. Il a appelé les citoyens à «faire confiance» aux atouts nationaux et à se mobiliser massivement le 2 juillet pour élire les «meilleurs» candidats, en rappelant le numéro d'identification 22 de son parti. Dans l'ensemble, les différents partis s'accordent sur l'importance d'une forte participation

électorale et mettent en avant des programmes axés sur le développement, la souveraineté et le renforcement des institutions. À moins de deux semaines du scrutin, la campagne aborde ses moments forts, ponctués d'initiatives de terrain et d'appels récurrents à la mobilisation des électeurs. ■

Portrait Saïd Batoul (FLN), candidat-journaliste

Agé de 38 ans, Saïd Batoul, est détenteur d'un master en médias éducatifs à l'université d'Alger 3. A l'université, il s'est imprégné d'esprit patriotique et de valeurs morales. Comme tout jeune Algérien, il a traversé plusieurs étapes de la vie au cours desquelles nous avons affronté de nombreuses difficultés et embûches. Cependant, il a toujours été convaincu que la réussite d'un individu ne se mesure pas à l'obtention de postes ou de privilèges, mais plutôt à sa capacité à préserver ses convictions, ses valeurs et ses principes. Actuellement, il occupe le poste de responsable de la cellule de communication centrale du parti du Front de libération nationale (FLN). Il a à son actif près de 15 ans d'expérience dans la presse écrite. Au fil de sa carrière professionnelle, il a gravi les échelons, passant de journaliste à chef de rubrique, puis à rédacteur en chef. Il s'est particulièrement spécialisé dans le travail de terrain en relayant les préoccupations des citoyens, et ses contributions ont, bien souvent, trouvé une oreille attentive. En 2021, M. Batoul a vécu sa première expérience politique lorsqu'il s'est porté candidat aux élections locales. Durant son mandat de membre de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Biar, il s'est employé à défendre les droits des citoyens transmettre leurs doléances aux autorités de tutelle. Pour lui, la relation entre l'assemblée locale et l'assemblée nationale est complémentaire. En effet, lorsqu'un député est crédible et soucieux de relayer les préoccupations locales, il contribue grandement à booster le développement local en obtenant des programmes et des projets de développement au profit de la commune. ■

M. K.

LE FFS ET LE RCD EN FORCE À BÉJAÏA

Les indépendants misent sur la proximité

PAR IDIR MEHDAOUI

La campagne électorale s'intensifie dans la wilaya de Béjaïa. Si les listes indépendantes privilégient les rencontres de proximité dans les villages et les communes, les deux principales formations politiques de la région, le Front des Forces Socialistes (FFS) et le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD), occupent le devant de la scène à travers une série de meetings et de rassemblements populaires. Le premier meeting officiel du FFS a été organisé à Taskriout, donnant ainsi le coup d'envoi de la campagne du parti dans la région. La rencontre a été animée par Massinissa Azzoune, natif de la commune de Taskriout, accompagné des autres candidats. Le parti a ensuite programmé plusieurs meetings zonaux, notamment à Timezrit, où Farida Boutaghane, élue APW de Béjaïa, a animé une rencontre à la cité Ideraken, en présence de candidats, Saci Yanis, élu

APC de Fenaïa, et de Hakim Zaïdi. Le FFS prévoit de clôturer sa campagne par un grand meeting qui sera animé par son premier secrétaire national, Youcef Aouchiche. De son côté, le RCD a multiplié les rencontres à El Kseur, Semaoun et Timezrit, où les candidats ont bénéficié d'un accueil chaleureux de la part des militants et sympathisants. Le meeting central du parti, organisé à El Kseur, s'est déroulé en présence du président du RCD, Atmane Mazouz. Une rencontre qualifiée de «très réussie» par Mourad Biatour, qui a indiqué que cette campagne vise notamment à «réhabiliter la politique» et à renouer le lien de confiance avec les citoyens. Pour lui, cette rencontre a constitué bien plus qu'un simple rendez-vous électoral. «Ce meeting a permis de briser le mur de la peur et de redonner toute sa place au débat politique», a-t-il estimé, soulignant que cette mobilisation témoigne de l'attachement de la population aux libertés et

aux acquis démocratiques. Saluant l'accueil réservé par les habitants d'El Kseur, il a considéré la forte affluence comme «une réponse à ceux qui pensent que la politique est définitivement enterrée». Selon lui, Béjaïa demeure fidèle à son histoire et continuera d'incarner «une citadelle des luttes, de la résistance et de la défense des valeurs démocratiques». Face à cette démonstration de force des deux partis historiquement ancrés dans la région, les listes indépendantes ont choisi une approche plus discrète, misant essentiellement sur des échanges de proximité avec les électeurs. Une stratégie qui contraste avec la dynamique observée du côté du FFS et du RCD, lesquels semblent déterminés à mobiliser leurs bases jusqu'aux dernières heures précédant le scrutin. À Béjaïa, la campagne électorale a ainsi retrouvé une certaine effervescence, renouant avec une tradition de débat et d'engagement politique. ■

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

Acquisition imminente de 80 drones

La Direction générale des forêts (DGF) a mis en place un dispositif renforcé de prévention et de lutte contre les feux de forêts, et ce dans le cadre de la campagne de 2026. Le plan s'appuie notamment sur le déploiement, à l'échelle nationale, d'importants moyens matériels, logistiques et technologiques, soutenus par une flotte de canadiens. Dans sa politique de gestion des incendies, la DGF mise davantage sur l'utilisation de drones. Afin de renforcer ses capacités de surveillance précoce des départs de feu, la DGF s'apprête à acquérir 80 nouveaux drones.

PAR MERIEM K

« **L**a campagne 2025-2026, lancée le 1er mai et qui se poursuit jusqu'au 30 novembre, se distingue par un recours accru aux moyens technologiques, notamment les drones pour la détection précoce des départs de feu », a indiqué à l'APS le directeur de la Protection de la faune et de la flore à la DGF, Essaid Si Ali. Selon lui, 35 drones sont actuellement opérationnels, avec l'acquisition imminente de 80 autres afin de renforcer les capacités de surveillance. Le système de surveillance comprend également 510 postes de vigie installés en zones forestières, permettant d'assurer une alerte précoce aux feux de forêts et une coordination directe avec les équipes d'intervention relevant de la DGF.

Sur le plan opérationnel, le dispositif comprend 40 colonnes mobiles déployées à travers 40 wilayas, chacune composée de camion-citernes, appuyées par 544 brigades de première intervention chargées d'intervenir rapidement en cas de départ de feu.

Des actions préventives ont également été menées en amont pour éviter l'éclosion des feux, en éliminant les masses combustibles et en aménageant l'espace forestier.

En effet, la DGF a ouvert et entretenu plus de 52.350 km de pistes forestières, réalisé 31.125 hectares de tranchées pare-feu, et mis en place plus de 3.000 points d'eau destinés aux opérations de lutte.

La DGF a également mené des actions de désherbage et de débroussaillage notamment à proximité des routes, des lignes électriques et des voies fer-



rées. Dans ce cadre, plusieurs secteurs sont mobilisés, a-t-il poursuivi, en citant celui de l'énergie via Sonelgaz pour le nettoyage sous les lignes à haute tension, les travaux publics pour les abords des routes, ainsi que l'entreprise ferroviaire pour les zones proches des voies. Cet établissement s'est en outre rapproché des agriculteurs dont les exploitations sont situées à proximité des forêts et les habitants des zones forestières. La DGF les a sensibilisés sur l'importance du nettoyage des terrains et de la création de bandes de protection autour des exploitations agricoles afin de limiter les risques d'incendie.

Les mesures de prévention prévoient également la fermeture temporaire de tronçons forestiers vulnérables en période de risque élevé, afin de limiter les départs de feu dans ces zones, note le directeur de la Protection de la faune et de la flore à la DGF, précisant que les citoyens sont orientés vers des espaces autorisés, notamment les parcs nationaux et les sites aménagés, afin de préserver les zones forestières en cette période estivale.

Ce dernier n'a pas omis d'évoquer le rôle accompli par la société civile. Selon M. Essaid Si Ali, plus de 2.500 associations écologiques sont impliquées dans les actions de prévention

et de sensibilisation contre les risques des feux de forêts.

Le dispositif de lutte contre les feux de forêts de la DGF cette année s'appuie, d'autre part, sur d'importants moyens aériens mobilisés en coordination avec les interventions terrestres. « La flotte comprend une vingtaine d'aéronefs, composée d'hélicoptères et d'avions bombardiers d'eau, destinée principalement aux opérations de lutte sur les zones difficiles d'accès et les reliefs escarpés », a indiqué le même responsable, ajoutant que le dispositif inclut notamment des appareils de type Air Tractor, dotés de grandes capacités. ■

MÉMOIRE NATIONALE

Le ministère prépare l'avant-projet de loi

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants prépare l'avant-projet de loi sur la Mémoire nationale. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de tutelle, Abdelmalek Tacherift dans une allocution prononcée à l'ouverture d'une conférence commémorant le 181e anniversaire des enfumades des Ouled Riah dans les monts du Dahra, à Mostaganem.

M. Tacherift a rappelé l'intérêt constant qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au dossier de la Mémoire nationale, étant lié à « l'histoire de la nation et à sa dignité ».

Cet intérêt se traduit, a-t-il dit, par une série d'initiatives visant à « promouvoir le dossier de la mémoire et à conforter sa présence dans les politiques publiques », parmi lesquelles l'instruction donnée par le président de la République à son département consistant à élaborer une loi sur la Mémoire nationale. « Nous œuvrons à préparer l'avant-projet, étant un cadre national visant à protéger, préserver, valoriser et transmettre aux géné-

rations montantes le legs historique de la Nation algérienne », a précisé le ministre.

Dans le cadre de cette vision, « les préparatifs sont en cours pour la tenue des Assises nationales de la mémoire annoncées par le président de la République, qui constitueront un espace de concertation et de réflexion collective sur les moyens d'ancrer la culture historique, de renforcer la conscience nationale et de prémunir les nouvelles générations contre les tentatives de falsification, d'effacement et d'oubli », a ajouté le ministre.

Evoquant le 181e anniversaire des enfumades des Ouled Riah, le ministre a souligné que la « commémoration de cette douloureuse tragédie découle de la fidélité aux sacrifices consentis et de la préservation de la mémoire nationale contre l'oubli », affirmant que « cet événement restera un témoin de la force de la volonté nationale qui a fait face à la répression par la foi, à la tragédie par la résilience, et aux tentatives d'effacement et de distorsion » à travers « l'attachement à la terre, à

l'identité et à la dignité ».

La conférence organisée par le Centre national d'études et de recherche sur la Résistance populaire, le mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954 (CNERMN54), et à laquelle ont assisté des représentants de la famille révolutionnaire, a été marquée par deux communications intitulées : « Les Enfumades du Dahra de juin 1845 : un crime à part entière » et « L'écho des Enfumades des Ouled Riah dans la presse française », mettant l'accent sur le contexte historique de ce génocide classé parmi les crimes les plus odieux commis contre l'humanité.

Selon les organisateurs, cette rencontre vise à « documenter les événements liés aux Enfumades des Ouled Riah à partir des sources historiques, approfondir la recherche sur les politiques de répression coloniale au XIXe siècle, encourager les études académiques consacrées à la résistance populaire et aux crimes coloniaux, ainsi qu'à mettre en lumière les témoignages et les positions des historiens et

chercheurs concernant ce crime ».

Elle a également pour objectif de « renforcer la conscience historique chez les jeunes et les générations montantes, préserver la Mémoire nationale, consacrer la culture de fidélité aux chouhadas, soutenir les efforts nationaux de documentation des crimes du colonialisme, mettre en évidence l'importance de la justice historique et encourager la coopération entre les institutions de recherche spécialisées dans les domaines de la mémoire et de l'histoire ».

Pour rappel, les monts du Dahra sis à l'est de Mostaganem et à l'ouest de Chlef, ont été le théâtre de trois enfumades ayant causé la mort de plus d'un millier de personnes appartenant aux tribus des Ouled Riah et des Sbih, ainsi qu'à d'autres tribus, telles que les Beni Zeroual et les Beni Zentis, en juin 1844 puis en juin et août 1845. Ces massacres furent perpétrés par le colonialisme français en représailles au soutien apporté par les habitants de la région à la résistance de Chérif Boumaâza. ■

ANP

Sortie de la 54e promotion à l'Ecole de Commandement et d'État-major de Tamenfoust

Le Commandant des Forces terrestres, le Général de Corps d'Armée Mostefa Smaali, a présidé, hier à l'Ecole de Commandement et d'Etat-major « Chahid Hamouda-Ahmed, dit Si El-Haouès » de Tamenfoust (Alger), la cérémonie de sortie de la 54e promotion d'officiers stagiaires des cours de Commandement et d'Etat-major au titre de l'année 2025-2026.

Après la cérémonie d'accueil et le passage en revue de la promotion sortante sur la place d'armes par le Commandant des Forces terrestres, le Commandant de l'Ecole, le Général-major Mohamed Omar, a prononcé une allocution dans laquelle il a abordé les grands axes de la formation ainsi que les connaissances militaires et scientifiques acquises par les officiers stagiaires auprès de cadres qualifiés, ce qui « leur permettra d'accomplir leurs nobles missions avec professionnalisme ».

Il a également salué « l'intérêt majeur et continu accordé par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), en général, et le Commandement des Forces terrestres en particulier, au développement de cet édifice de formation », exhortant les membres de cette nouvelle promotion à « déployer un maximum d'efforts pour défendre la souveraineté, la sécurité et la stabilité de la patrie ».

Après avoir remis les attestations aux majors de promotion, le Commandant des Forces terrestres a donné son accord pour baptiser la promotion sortante du nom du Chahid Mohamed Harfouchi. La cérémonie s'est clôturée par des défilés militaires exécutés par les officiers stagiaires au rythme de la musique militaire.

En marge de la cérémonie, le Général de Corps d'Armée Mostefa Smaali, a inauguré de nouvelles infrastructures et assisté à une présentation des mémoires de fin d'études au complexe pédagogique. A cette occasion, la famille du Chahid Mohamed Harfouchi a été honorée par le Commandant des Forces terrestres, avant que la cérémonie ne prenne fin avec la signature du livre d'or de l'Ecole

Chaîne El-Aurassi

Des résultats financiers en forte hausse en 2025

Pour l'exercice 2025, l'EGH SPA Chaîne El Aurassi a enregistré des résultats financiers en forte hausse, portés par une progression de son chiffre d'affaires de 4% avec des objectifs atteints à 103%.



FATIHA A.

Le Conseil d'Administration de l'EGH Chaîne El-Aurassi, réuni le 08 Juin 2026, décide en application de l'article 20 des statuts, de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire de la Spa EGH Chaîne El-Aurassi, pour le Mercredi 24 Juin. l'ordre du jour comprend entre autres l'examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration de l'exercice 2025; l'examen des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2025; l'affectation des résultats de l'exercice 2025 et la rémunération des administrateurs. Les prévisions de clôture à l'échelle de la chaîne El Aurassi, au titre de l'exercice 2025 révèlent un chiffre d'affaires de 2.834.237.000,00 Da, une valeur ajoutée de 2.072.407.666,00 Da, un excédent brut d'exploitation de 1.236.361.648,00 Da et un résultat ordinaire avant impôts de 662.933.033,00 Da. L'activité de l'exercice 2025 et son évolution sont parfaitement reliées à travers les indicateurs de gestion qui indiquent que le chiffre d'affaires global a progressé de 4% et des objectifs atteints à 103%. Le chiffre d'affaires hébergement a augmenté de 12% avec des objectifs atteints à 115%. Le résultat net bénéficiaire de l'exercice a atteint quant à lui 447 millions de dinars soit une hausse de 12% avec des objectifs atteints à 145%. L'exercice 2025 de la chaîne Aurassi a été marqué par

l'organisation de plusieurs événements de grande envergure, notamment avec le Shelter Afrique ainsi que la prise en charge des participants à la foire commerciale intra-africaine (IATF). Par ailleurs, l'hôtel El-Aurassi a eu l'honneur d'accueillir plusieurs délégations officielles et d'abriter, pour le compte des institutions de l'état, de nombreux importants événements. Cette confiance réitérée par les organismes et institutions, a mis en valeur l'expertise de notre établissement en matière d'accueil, à travers un service sur mesure répondant aux plus hauts standards. Elle a également renforcé la visibilité de l'hôtel tant sur la scène nationale qu'internationale. Cet exercice a également été l'année de la refonte en matière culinaire où les cartes des restaurants ont été intégralement revisitées avec création des cartothèques et étude des ratios denrées pour une rentabilité optimisée. De même, toujours dans la quête de l'excellence, l'entreprise a inscrit l'hôtel El-Aurassi comme unité pilote dans le cadre de la certification système de management qualité ISO 9001. S'agissant du volet ressources humaines et formation, cet exercice a connu un renforcement de l'effectif d'exploitation pour une meilleure prise en charge d'une clientèle de plus en plus exigeante. L'année 2025 a été clôturée avec un ratio frais de personnel/Chiffre d'affaires de 29% confirmant les prouesses précédemment citées. Pour la partie formation, l'entreprise

a atteint des réalisations à hauteur de 2,13% de la masse salariale, couvrant plusieurs métiers et catégories socioprofessionnelles. Au 31 décembre 2025, le total brut des créances s'élève à 1 496 632 772,71 DA, composé principalement de créances clients : 1 261 215 343,82 DA, autres débiteurs : 163 104 629,51 DA. Seuls, ces deux postes représentent 95,17% de l'ensemble de la rubrique créances et emplois assimilés. Les créances clients sont majoritairement constituées de créances détenues sur l'État et ses démembrés. Elles ont fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 204 555 039,33 DA à la clôture de l'exercice 2025. Les créances clients ont diminué de 6,85 % par rapport au 31 décembre 2024, en raison de l'opération de recouvrement, malgré une augmentation du chiffre d'affaires de 4,34 %. Les unités El-Aurassi et Rym concentrent à elles seules 1 144 108 579,70 DA, soit 90,71 % du volume global des créances, majoritairement dues par des institutions publiques. L'entreprise prévoit de renforcer ses efforts de recouvrement afin de ramener les délais de règlement des créances à un niveau plus acceptable. En effet, la durée moyenne actuelle de recouvrement est de 142 jours, ce qui est jugé très excessif et pénalise la trésorerie. Une réduction de ce délai est donc visée pour améliorer la liquidité immédiate de l'entreprise

PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

Une nouvelle étape dans la consolidation de la gouvernance

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a supervisé, hier, par visioconférence, l'ouverture d'une journée de formation consacrée à la prévention et à la lutte contre la corruption au profit des inspecteurs du travail et des inspecteurs spécialisés. Dans son allocution, le ministre a souligné que cette initiative, organisée en coordination avec la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République visant à promouvoir les valeurs d'intégrité et de transparence, à moraliser la gestion publique et à consolider les fondements d'une administration moderne, performante et au service du citoyen. Abdelhak Saihi a rappelé que l'Algérie a engagé, ces dernières années, d'importantes réformes juridiques et institutionnelles destinées à renforcer la gouvernance et à prévenir les pratiques de corruption. Il a souligné que ces efforts ont été récompensés par la sortie du pays de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), une évolution qu'il considère comme une reconnaissance internationale de l'efficacité des mécanismes mis en place dans les domaines de la transparence et de la lutte contre les flux financiers illicites. Le ministre a insisté sur le fait que la prévention de la corruption constitue une responsabilité collective qui requiert l'implication de l'ensemble des institutions et des acteurs de la société. Dans ce cadre, il a mis en avant le rôle essentiel de l'inspecteur du travail, chargé de veiller au respect de la législation du travail et de la sécurité sociale, à la protection des droits des travailleurs ainsi qu'à la préservation des intérêts des entreprises. Il a également souligné que l'intégrité, la probité et le respect de l'éthique professionnelle constituent des valeurs fondamentales pour l'exercice de cette mission. Il a ainsi appelé les inspecteurs du travail à faire preuve d'une vigilance constante, d'impartialité et d'un sens élevé des responsabilités afin de renforcer la confiance dans le service public et de contribuer à l'ancrage d'une culture de la transparence dans le monde du travail. De son côté, la présidente de la HATPLC, Salima Mousserati, a estimé que cette journée de formation traduit une prise de conscience institutionnelle croissante de l'importance de la prévention de la corruption comme levier de protection du service public et de consolidation de la confiance des citoyens dans les institutions. Elle a également souligné que la sortie de l'Algérie de la liste grise du GAFI est le résultat des profondes réformes engagées par l'État et de la mobilisation de l'ensemble des institutions nationales autour d'un objectif commun : promouvoir l'intégrité et renforcer la transparence. Cette journée de formation a porté sur plusieurs thématiques liées au cadre juridique et institutionnel de la prévention et de la lutte contre la corruption, aux mécanismes de promotion de l'intégrité dans les missions de contrôle ainsi qu'aux meilleures pratiques visant à protéger et à moderniser le service public.

R.E.

MÉTALLURGIE

Le groupe indien «Jindal SAW» envisage de lancer un projet de production de tubes en acier en Algérie

Le groupe indien «Jindal SAW Ltd», l'un des principaux producteurs mondiaux de tubes en fonte et en acier, a affiché son intérêt pour la concrétisation d'un projet d'investissement en Algérie, portant sur la réalisation d'un complexe industriel de production de tubes en acier de différents diamètres et dimensions, a indiqué dimanche l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), selon l'APS. Cet intérêt a été exprimé lors d'une audience accordée par le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, au siège de l'Agence, à une délégation de haut niveau du groupe indien, conduite par son président, Prithavi Raj Jindal, en présence de l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, et de plusieurs responsables du groupe. Lors de cette rencontre, la délégation indienne a présenté un exposé sur ce projet d'investissement visant à implanter un complexe industriel de fabrication de tubes en acier de différents diamètres et dimensions, afin de contribuer à répondre aux besoins du marché national et à renforcer les industries de transformation liées aux secteurs de l'énergie, des ressources en eau et des infrastructures. Cette séance de travail a également été l'occasion de passer en revue le climat d'investissement en Algérie et les procédures en vigueur pour la concrétisation des projets d'investissement, outre les avantages et les incitations offerts par le cadre juridique régissant l'investissement. Filiale du Groupement Jindal, le groupe «Jindal SAW» figure parmi les principaux acteurs mondiaux de l'industrie des tubes en acier et en fonte, fort d'une large expérience dans la réalisation de grands projets industriels à travers plusieurs pays.

R.E.

CREA:

examen des moyens d'élargir les partenariats avec l'Agence bosnienne de promotion des investissements étrangers

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a reçu, dimanche à Alger, une délégation de Bosnie-Herzégovine, conduite par le directeur général de l'Agence bosnienne de promotion des investissements étrangers (FIPA), Marko Kubatljija, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de renforcer les relations économiques et d'élargir les partenariats bilatéraux dans divers domaines, indique un communiqué du Conseil, selon l'APS.

La rencontre s'est déroulée en présence du vice-président du CREA, Abdelouaheb Kerrar, et de la vice-présidente de l'Organisation patronale bosnienne (SBO), Edita Turkovic. Les discussions ont porté sur les voies et moyens de renforcer les relations économiques, les échanges commerciaux, et la coopération, et d'élargir les partenariats bilatéraux dans divers domaines. A cette occasion, les deux parties sont convenues d'élaborer un mémorandum

d'entente entre leurs organisations respectives et de préparer des visites d'hommes d'affaires et d'investisseurs afin d'explorer les opportunités d'investissement et de concrétiser des partenariats sur le terrain, précise la même source. Pour rappel, la délégation bosnienne effectue une visite en Algérie pour prendre part à la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), dont l'ouverture est prévue lundi.

R.E.

ABDERRAHMANE HADEF, CONSULTANT INTERNATIONAL : « Le retrait de l'Algérie de la **liste grise** du GAFI renforce la confiance internationale »

Le consultant international en développement économique, Abderrahmane Hadeff, a affirmé que la décision du Groupe d'action financière (GAFI) de retirer l'Algérie de sa liste grise est une décision positive et importante pour le pays, témoignant du succès des réformes financières et juridiques entreprises par l'Algérie au cours des vingt derniers mois.



FATIHA A.

S' exprimant hier sur les ondes de la radio chaîne 1, M. Hadeff a souligné que l'Algérie a amélioré sa législation et ses procédures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, les alignant ainsi sur les normes internationales. Il a ajouté que l'approbation unanime de cette décision par tous les membres du GAFI démontre leur confiance dans les efforts déployés par les autorités algériennes pour renforcer la transparence et améliorer la gestion du secteur financier.

« Les réformes ont notamment porté sur la modernisation du système du registre du commerce, l'amélioration des mécanismes d'identification des bénéficiaires effectifs des entreprises et le renforcement de la transparence des transactions financières, y compris des soldes. Ces mesures ont contribué à améliorer l'image de l'Algérie auprès des institutions internationales », a-t-il déclaré.

L'expert a prédit que cette décision renforcera la confiance des investisseurs étrangers dans l'économie algérienne, ce qui pourrait favoriser l'attraction d'investissements et faciliter la coopération financière et commerciale avec d'autres pays.

Il a également expliqué que les avantages de cette décision se feront sentir au niveau national, notamment grâce à la facilitation des opérations d'import-export, l'allègement de certaines restrictions relatives aux transferts financiers, la réduction des coûts de transaction et la simplification de l'accès des institutions aux financements et aux prêts.

M. Hadeff a souligné que l'État poursuit ses efforts pour renforcer la gouvernance financière et lutter contre la criminalité financière, afin de préserver ces acquis et de favoriser la transparence dans l'économie.

Par ailleurs, M. Hadeff a considéré l'annonce du lancement du Portail national des services numériques lors du Conseil des ministres ordinaire comme une étape importante de la transformation numérique de l'Algérie. Il a expliqué à cet égard que le pays est passé d'une numérisation sectorielle à la mise en place d'un système numérique unifié et centralisé regroupant divers services sur une plateforme unique.

Il a ajouté que ce projet vise à faciliter l'accès des citoyens et des entreprises aux services publics via un portail numérique unique, tout en améliorant la performance de l'administration publique et en modernisant ses services.

Il a souligné que la réussite de ce projet exige la centralisation et l'interconnexion des bases de données des différentes administrations publiques et des secteurs ministériels et gouvernementaux, le développement de méthodes de travail et la création d'une identité numérique nationale sécurisée et moderne.

Il a conclu en affirmant que la demande du Président de préparer la carte numérique nationale avant la rentrée universitaire constitue un défi de taille et témoigne de la ferme volonté des plus hautes autorités du pays de finaliser les systèmes d'information. Ces derniers permettront de fournir des données précises pour une planification efficace, d'améliorer les services aux citoyens et de faciliter une prise de décision fondée sur des principes scientifiques rigoureux.

**ACTIVITÉS
COMMERCIALES**
De nouvelles
conditions imposées

Tout commerçant, personne physique ou personne morale, est tenu d'engager les procédures de modification de l'extrait du registre du commerce dans un délai d'un (1) mois, au plus, à partir de la date des changements intervenus sur les mentions de l'extrait du registre du commerce et/ou sur le statut de la personne morale.

C'est ce qui ressort de la loi n° 26-12 modifiant et complétant la loi n° 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, qui vient de sortir dans le dernier numéro du journal officiel.

Selon la loi, ne peuvent s'inscrire au registre du commerce ou exercer une activité commerciale les personnes condamnées et non réhabilitées pour les crimes et délits comme le mouvement des capitaux, trafic de stupéfiants ; fraude fiscale ; blanchiment d'argent ; financement du terrorisme et de la subversion ; financement de la prolifération des armes de destruction massive ; personnes et entités inscrites sur la liste récapitulative des sanctions ainsi que sur la liste nationale des personnes et entités terroristes. ».

Les dispositions de l'article 10 de la loi n° 04-08 sont complétées et rédigées comme suit : sur la base du dossier d'inscription requis. Les représentants du centre national du registre du commerce au niveau des guichets uniques prévus par la loi n° 22-18 du 25 Dhou El Hidja 1443 correspondant au 24 juillet 2022 sont habilités à établir, à signer et à délivrer l'ensemble des actes, pièces et documents relevant des prérogatives du préposé du centre national du registre de commerce.

Il est également mentionné que les établissements publics à caractère industriel et commercial relevant du secteur économique de l'Armée Nationale Populaire ainsi que les sociétés dans lesquelles ces établissements sont actionnaires, ne sont pas soumis à la publicité légale.

Est punie, toute infraction aux dispositions de l'article 4 bis de la présente loi d'une amende de dix mille dinars (10.000 DA) à cinq cent mille dinars (500.000 DA), pour la personne physique commerçante ; d'une amende de trois cent mille dinars (300.000 DA) à sept cent mille dinars (700.000 DA), pour la personne morale.

Le contrevenant est mis en demeure à l'effet de régulariser sa situation dans un délai de trois (3) mois, à compter de la date de notification.

Passé ce délai, le wali procède à la fermeture administrative du local jusqu'à régularisation de la situation du concerné. Après régularisation, les procédures de réouverture du local se feront dans les mêmes formes. En cas de non régularisation dans un délai de trois (3) mois suivant la fermeture administrative, la juridiction peut prononcer la radiation du registre du commerce.

F.A.

GOVERNANCE FINANCIÈRE

L'Algérie **accélère** sa transformation numérique

La sortie de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) constitue « une avancée majeure pour l'économie nationale ». Selon l'expert Souhil Guessoum, expert en numérique et Président de la CAPC, qui s'exprimait lors de l'émission L'Invité du jour de la Chaîne 3, cette évolution devrait contribuer à améliorer sensiblement l'image et la crédibilité financières du pays au niveau international.

« Cette décision traduit la reconnaissance des efforts déployés par les autorités pour renforcer la transparence financière et lutter contre les pratiques irrégulières », estime-t-il. Il souligne toutefois que ce résultat ne doit pas être considéré comme une finalité, mais plutôt comme le point de départ d'une nouvelle étape.

À ce titre, il rappelle que le président de la République a instruit les ministères des Finances et

de la Justice de poursuivre leur action avec « rigueur et fermeté » afin de prévenir les infractions financières, de renforcer les mécanismes de contrôle et de consolider les acquis réalisés. Au-delà des exigences de conformité financière, l'Algérie est également appelée à s'adapter aux profondes mutations technologiques qui redessinent les systèmes économiques à l'échelle mondiale. L'expert plaide ainsi pour une « accélération de l'adoption des technologies financières (FinTech), des nouveaux moyens de paiement et des solutions numériques innovantes ». Selon lui, ces outils constituent un levier stratégique pour moderniser l'économie nationale, favoriser l'inclusion financière et améliorer l'efficacité des services.

La transformation numérique de l'administration figure également parmi les priorités des

pouvoirs publics. À cet égard, le lancement du portail national des services numériques, annoncé lors du dernier Conseil des ministres, est perçu comme une étape déterminante dans la modernisation de l'action publique.

Ce portail a pour vocation d'offrir aux citoyens un point d'accès unique à l'ensemble des services administratifs. « Accessible aussi bien depuis un ordinateur que via un smartphone, il permettra d'effectuer de nombreuses démarches en ligne sans avoir à se déplacer entre différentes administrations », explique l'invité de la Chaîne 3.

Selon M. Guessoum, cette plateforme contribuera à réduire la bureaucratie, à simplifier les procédures administratives, à raccourcir les délais de traitement et à renforcer la transparence dans les relations entre l'administration et les

usagers. Elle garantira également un accès unifié et sécurisé aux services publics.

L'Algérie a déjà franchi plusieurs étapes importantes dans ce domaine. L'obtention d'extraits de naissance, de casiers judiciaires ou encore le paiement de certaines taxes en ligne sont désormais accessibles à distance. Le nouveau portail ambitionne de regrouper l'ensemble de ces prestations au sein d'une interface unique afin de simplifier davantage les démarches des citoyens. L'expert estime enfin que la prochaine phase de la transformation numérique ne se limitera plus à la simple dématérialisation des procédures. L'intégration de l'intelligence artificielle apparaît désormais comme un impératif pour améliorer l'efficacité des services publics et répondre aux standards internationaux les plus avancés.

R.E.

ACTIVITÉS DE DÉTENTE ESTIVALE

Mobilisation de plusieurs structures juvéniles et sportives à Ouargla

Plusieurs structures juvéniles et sportives de la wilaya d'Ouargla ont été mobilisées, au titre de la saison estivale 2026, pour accueillir les activités de détente et de loisirs, ont indiqué dimanche les services de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS). Ainsi, neuf (9) piscines et bassins de natation, dont une piscine exclusivement réservée à la gent féminine, sont retenues dans les communes de Ouargla, Hassi-Messaoud, Aïn El-Beida et N'goussa, et sont dotées d'une ressource humaine qualifiée, notamment les moniteurs et maîtres-nageurs, en sus de vastes opérations d'hygiène effectuées au niveau des installations de baignade, a indiqué la DJS. Aussi, pour renforcer la sécurité des estivants, il est fait état de l'organisation, en coordination avec la ligue de natation de la wilaya, d'une session de formation de 30 agents de surveillance et de sauvetage, encadrée par cinq éléments (plongeurs) de la Protection civile, pour renforcer leur efficacité d'intervention le cas échéant. 'agissant des programmes arrêtés par les établissements de jeunes, notamment les maisons de jeunes, la DJS a fait partie du lancement d'une campagne d'entretien et d'aménagement de 27 structures d'accueil des jeunes, en prévision du lancement des activités culturelles, récréatives et sportives. La DJS a également mis à la disposition des jeunes des écrans géants leur permettant de suivre les matchs de football de la coupe du monde

Neuf piscines et bassins de natation, dont une piscine exclusivement réservée à la gent féminine, sont retenues dans les communes de Ouargla, Hassi-Messaoud, Aïn El-Beida et N'goussa, et sont dotées d'une ressource humaine qualifiée, notamment les moniteurs et maîtres-nageurs, en sus de vastes opérations d'hygiène effectuées au niveau des installations de baignade.



2026, notamment ceux de la sélection nationale. La DJS s'est attelée aussi à l'établissement, en coordination avec le mouvement associatif, de tournois de football inter-quartiers dans le mais d'animer la scène sportive et de meubler le temps libre des

jeunes. Ce type de tournois drainent habituellement de nombreux adeptes joueurs, des jeunes et des vétérans, venus faire de l'exercice physique et vivre des moments footballistiques, souvent très disputés, et dans une ambiance très conviviale.

Khenchela**Raccordement** de 8 zones d'activités aux réseaux de l'électricité et du gaz

Au total, 8 zones d'activités viennent d'être raccordées, dans la wilaya de Khenchela, aux réseaux de distribution de l'électricité et du gaz, à-on informé, dimanche, auprès de la direction locale de distribution. Le responsable de l'information et de la communication au sein de cette filiale du groupe Sonelgaz, Mohamed-Tahar Boukehil, a précisé qu'il s'agit de zones d'activités situées dans les communes de Kaïs, de Bouhmama, de M'toussa, d'El Hamma, de Chechar, de Remila, de Taouzianet et de Khenchela.

La même source a ajouté que la de ces projets, réalisés en coordination avec la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) de la wilaya de Khenchela, nécessite la pose d'un réseau de distribution de 65 km pour l'électricité et de 25 km pour le gaz naturel. M. Boukehil a ajouté que la direction de distribution « s'emploie, à l'heure actuelle, à la finalisation des travaux de raccordement des zones d'activités des communes de Babar et d'Ain Touila, où le taux d'avancement des travaux varie d'une zone à l'autre ». Il a également

indiqué que le budget alloué au raccordement au gaz et à l'électricité des zones d'activités des différentes communes de la wilaya « s'élève à 983 millions de dinars ».

Le responsable de l'information et de la communication de la direction de distribution a souligné que le raccordement des zones d'activités aux réseaux de l'électricité et du gaz « permettra de garantir une énergie stable aux projets programmés dans ces espaces dédiés aux activités industrielles ».

ConstantineMise en service de 2 centres de **proximité de stockage** des céréales dans la commune de Benbadis

Deux nouveaux centres de proximité de stockage des céréales ont été mis en service dans la commune de Benbadis (sud-est de Constantine) au titre de la campagne agricole (2025-2026), à-on informé dimanche auprès des services de la wilaya. Ces centres d'une capacité de 50.000 quintaux chacun, font partie d'un pro-

gramme portant sur la construction de 9 structures similaires dans les communes les plus productives en matière de céréales, à savoir Aïn Abid (2 dépôts), Ibn Ziad (2), Zighoud-Youcef (2), Benbadis (2) et Aïn Smara (1), d'une capacité globale de 450.000 quintaux, at-on détaillé. Selon les services de la wilaya, la réalisation de l'ensemble de

ces centres nécessite un investissement public de plus de 2,2 milliards de dinars. Pour rappel, le secteur agricole dispose actuellement, dans la wilaya de Constantine, de 26 points de stockage de céréales dont 15 hangars relevant de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), pour une capacité globale de 2,2 millions de quintaux.

Tlemcen**Remplacement** de 63 km de conduites de gaz en cuivre par des canalisations en plastique

La Société de distribution de l'électricité et du gaz Sonelgaz de Tlemcen a programmé, au titre de l'année 2026, le remplacement de 63 kilomètres de conduites en cuivre du réseau de gaz naturel par des canalisations en plastique, 68,8 % des travaux ayant déjà été réalisés, à-on avis dimanche auprès de cette entreprise. Dans un communiqué, la cellule de communication de Sonelgaz a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'adoption de nouvelles technologies dans le domaine du raccordement au réseau de distribution du gaz naturel,

visant à réduire les pannes, à garantir la continuité de l'approvisionnement énergétique et à améliorer la qualité du service.

Le programme prévoit la réalisation de 3795 raccordements au gaz naturel lors de l'opération de remplacement des conduites en cuivre par des canalisations en plastique dans plusieurs communes de la wilaya, notamment Tlemcen, Remchi, Gha-zaouet, Maghnia, Nedroma et Chetouane. Selon la même source, ce projet vise à renforcer la sécurité du réseau de distribution, à réduire les risques de fuite, à améliorer la flexibilité et la ré-

sistance des installations face aux contraintes climatiques et techniques, ainsi qu'à assurer une distribution du gaz naturel plus stable et plus performante. Il permettra également de diminuer les coûts de maintenance et d'optimiser les performances globales du réseau. Pour rappel, Sonelgaz Tlemcen avait déjà procédé, durant l'année 2025, au remplacement de 27 kilomètres de conduites en cuivre par des canalisations en plastique, avec la réalisation de 1 710 raccordements au profit de plusieurs communes de la wilaya.

TISSEMSILT

Plus de 18.000 ovins vaccinés contre la clavelée

Plus de 18.000 têtes d'ovins ont été vaccinées contre la clavelée dans la wilaya de Tissemsilt depuis le mois de mai dernier, à-on avisé dimanche auprès de la Direction des services agricoles (DSA). L'inspecteur vétérinaire de la wilaya, Ibrahim Bourenane a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de vaccination lancée par le ministère de tutelle en mai dernier et qui se poursuivra jusqu'au mois de juillet prochain. Cette campagne vise à protéger le cheptel contre les maladies épizootiques et à préserver la richesse animale, a précisé le même responsable. M. Bourenane a également fait savoir que l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés afin d'assurer le bon déroulement de cette opération et de garantir une couverture optimale des différentes régions de la wilaya dans les délais fixés. Dans ce cadre, 29 vétérinaires privés conventionnés ont été mobilisés en appui aux vétérinaires compétents de l'inspection vétérinaire pour mener les opérations de vaccination, qui ont concerné près de 200 éleveurs à travers la wilaya. A cette occasion, le même responsable a appelé les éleveurs de bétail des différentes communes de la wilaya à adhérer à cette campagne préventive, à se rapprocher des équipes vétérinaires chargées de l'opération et à faciliter leur mission, en vue d'assurer une large couverture vaccinale et de renforcer la sécurité sanitaire du cheptel. Il a souligné que la préservation du cheptel constitue un enjeu économique important pour de nombreux agriculteurs et éleveurs de la région. Pour rappel, la clavelée ovine est une maladie virale contagieuse à propagation rapide pouvant engendrer d'importantes pertes économiques lorsqu'elle n'est pas maîtrisée.

SAÏDA

Plus de 90 salles de classe en extension prévues pour la prochaine rentrée scolaire

Plus de 90 nouvelles salles de classe en extension réception seront nées dans la wilaya de Saïda en prévision de leur mise en service à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire (2026-2027), à-on informé dimanche auprès de la direction des équipements publics (DEP). La même source a précisé que ce programme comprend un total de 94 salles de classe, réparties entre 68 salles destinées à l'enseignement primaire, 18 salles au profit des établissements d'enseignement moyen (CEM) et 8 salles dédiées au cycle secondaire (lycées). Elle a relevé que les travaux sont en cours de réalisation dans plusieurs communes de la wilaya. Ces projets, supervisés par la DEP, affichent un taux d'avancement jugé « très satisfaisant », selon la même source, qui a indiqué que leur réception est attendue dans les semaines à venir afin de permettre leur mise en exploitation dès la prochaine rentrée scolaire. Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du renforcement des infrastructures éducatives et de l'amélioration des conditions de scolarisation. Elles visent également à répondre à l'augmentation continue des effectifs scolaires, en offrant des capacités pédagogiques supplémentaires et en particulier la pression sur les établissements existants

Canicule

L'impact des vagues de chaleur sur la santé

Les vagues de chaleur extrême touchent actuellement de nombreux pays, dont l'Algérie et plusieurs régions d'Europe, en ce mois de juin 2026, avec des températures dépassant par endroits des records historiques. Ces épisodes de canicule, de plus en plus fréquents et intenses en raison du réchauffement climatique, ont des effets directs et parfois graves sur la santé humaine, en particulier chez les personnes âgées, les enfants en bas âge et les individus souffrant de maladies chroniques.



PAR AMEL B

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que la chaleur est déjà responsable de dizaines de milliers de décès évitables chaque année dans le monde. En 2019, une étude publiée dans la revue scientifique *The Lancet* a ainsi estimé qu'environ 356 000 décès dans le monde étaient liés à l'exposition à la chaleur excessive. Sur le plan physiologique, le corps humain doit maintenir une température interne d'environ 37 °C pour assurer le bon fonctionnement des organes vitaux. Lorsque la température extérieure augmente fortement, l'organisme active plusieurs mécanismes de défense, notamment la transpiration et la vasodilatation des vaisseaux sanguins. Ces processus permettent d'évacuer la chaleur, mais ils sollicitent fortement le système cardiovasculaire. Selon les experts, la dilatation des vaisseaux sanguins entraîne une baisse de la pression artérielle, ce qui oblige le cœur à travailler davantage pour maintenir une circulation sanguine efficace. Chez les personnes souffrant de maladies cardiaques, cela peut augmenter le risque d'accident cardiovasculaire.

Par ailleurs, la sudation excessive provoque une perte d'eau et d'électrolytes essentiels comme le sodium et le potassium. Une déshydratation ou un déséquilibre électrolytique peut entraîner des symptômes allant de la fatigue et des crampes musculaires jusqu'aux vertiges, à la confusion et, dans les cas graves, à des pertes de connaissance. L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) souligne également que les épisodes de forte chaleur peuvent aggraver des

pathologies existantes et augmenter le nombre d'hospitalisations, notamment pour insuffisance cardiaque et respiratoire.

Les effets de la canicule ne se limitent pas au système cardiovasculaire. Le cerveau est également sensible au stress thermique. Selon des travaux publiés dans *The Lancet Planetary Health*, les températures élevées peuvent altérer certaines fonctions cognitives, réduisant la concentration, la mémoire de travail et la capacité de prise de décision. Cela explique en partie l'augmentation des accidents domestiques et professionnels lors des périodes de forte chaleur. Le sommeil est aussi fortement perturbé : des recherches internationales montrent qu'une hausse des températures nocturnes est associée à une diminution de la qualité et de la durée du sommeil, ce qui peut avoir des effets cumulatifs sur la santé physique et mentale.

Enfin, les experts en santé publique alertent sur les impacts psychologiques des vagues de chaleur. Des chercheurs de l'université d'Oxford et de l'université de Zurich ont montré une augmentation des symptômes d'anxiété et de dépression lors des épisodes caniculaires, en particulier chez les personnes vulnérables. L'OMS recommande ainsi des mesures de prévention simples mais essentielles : s'hydrater régulièrement, éviter les efforts physiques aux heures les plus chaudes, maintenir les habitations fraîches en fermant les volets et privilégier les lieux ombragés ou climatisés lorsque cela est possible. Les autorités sanitaires rappellent également que les boissons doivent être évitées, car elles favorisent la déshydratation.

A.B

FORTES CHALEURS

Quelles boissons privilégier en cas d'hypertension ?

Les épisodes de forte chaleur représentent une période à risque pour les personnes souffrant d'hypertension artérielle. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la chaleur extrême augmente les complications cardiovasculaires en perturbant la régulation thermique et la pression artérielle. En période de canicule, l'hydratation devient donc un élément central de la prise en charge, mais toutes les boissons ne se valent pas. Il est recommandé de maintenir une hydratation suffisante sans déséquilibrer la tension artérielle. Il explique que la déshydratation peut paradoxalement entraîner une hausse de la pression artérielle, car elle concentre le sang et augmente la résistance vasculaire. À l'inverse, une consommation excessive de sodium ou de certaines boissons stimulantes peut également aggraver l'hypertension. Cette double contrainte rend les choix hydriques particulièrement importants chez les patients hypertendus. Sur le plan physiologique, les fortes chaleurs entraînent une vasodilatation et une sudation accrue, ce qui provoque une perte d'eau et d'électrolytes essentiels comme le sodium, le potassium et le magnésium. Selon l'European Society of Cardiology, ces variations peuvent perturber l'équilibre cardiovasculaire, surtout chez les personnes sous traitement antihypertenseur. Les diurétiques, par exemple, augmentent l'élimination de l'eau et des sels minéraux, ce qui peut accentuer le risque de déshydratation. Les inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC) peuvent quant à eux provoquer une chute excessive de la pression artérielle en cas de perte hydrique importante, tandis que certains bêta-bloquants réduisent la capacité de thermorégulation. Dans ce contexte, les recommandations médicales privilégient certaines boissons. L'eau reste la référence absolue. Les experts recommandent une eau faiblement minéralisée, avec un résidu sec inférieur à 500 mg/L, afin de limiter les apports en sodium. Les eaux riches en sodium comme certaines eaux gazeuses sont déconseillées chez les patients hypertendus. À l'inverse, les eaux contenant du magnésium et du potassium peuvent contribuer au bon équilibre électrolytique, ces minéraux jouant un rôle reconnu dans la régulation de la pression artérielle selon plusieurs études publiées dans *Hypertension Research*.

Les infusions non sucrées constituent également une alternative intéressante. Des plantes comme la camomille, la verveine ou la menthe permettent une hydratation variée sans apport calorique ni sodium. Certaines recherches, notamment publiées dans *Phytomedicine*, suggèrent que l'hibiscus pourrait exercer un léger effet hypotenseur grâce à ses polyphénols, bien que ces effets restent modestes et complémentaires à un traitement médical.

Les bouillons légers de légumes ou les gaspachos non salés peuvent aussi être utiles, car ils apportent à la fois de l'eau et des électrolytes naturels, notamment du potassium, reconnu pour son effet bénéfique sur la pression artérielle par l'OMS et l'American Heart Association. À l'inverse, plusieurs boissons sont fortement déconseillées en période de chaleur pour les personnes hypertendues. Les sodas, riches en sucres et parfois en sodium, peuvent favoriser la prise de poids et la rétention hydrique, deux facteurs aggravants de l'hypertension. Les boissons énergisantes, contenant caféine et taurine, sont associées à une augmentation transitoire de la pression artérielle et de la fréquence cardiaque, comme l'a démontré une étude publiée dans le *Journal of the American Heart Association*. Enfin, certaines eaux minérales très riches en sodium, comme celles dépassant 1 000 mg/L, sont déconseillées aux patients hypertendus. Concernant les apports hydriques, les spécialistes recommandent généralement entre 1,5 et 2 litres d'eau par jour en temps normal. En période de forte chaleur, ces besoins peuvent augmenter jusqu'à 2,5 à 3 litres, selon les recommandations de l'European Food Safety Authority (EFSA), avec une adaptation individuelle en fonction de l'âge, du poids, de l'activité physique et du traitement médical. Une répartition régulière des apports tout au long de la journée est essentielle pour éviter les variations brutales de la tension artérielle. Les médecins insistent également sur la surveillance des signes de déshydratation — fatigue, maux de tête, vertiges — qui peuvent être confondus avec des fluctuations tensionnelles.

Mécanismes d'adaptation face aux effets des changements climatiques

Des sorties d'exploration scientifique à Constantine. Deux sorties d'exploration scientifique dédiées aux étudiants universitaires de Sétif et de Constantine, visant à débattre des mécanismes d'adaptation face aux effets néfastes des changements climatiques, ont été organisées la semaine en cours par la Conservation des forêts (CF) de la wilaya de Constantine, apprend-t-on jeudi auprès d'un cadre relevant de cette institution.

Ces sorties qui ont permis aux étudiants doctorants et de fin de cycles universitaires de mieux comprendre certains phénomènes environne-

mentaux, de découvrir le milieu forestier et d'étudier la biodiversité, ont été organisées à la réserve biologique de Djebal Ouahch (Constantine) et à la forêt de Draâ Nagua dans la commune d'El Khroub et ce, dans le cadre d'un programme tracé par les services du secteur forestier à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse (17 juin de chaque année), a indiqué à l'APS le chargé d'information et de la communication de la CF, Ali Zegrou. Plus d'une trentaine d'étudiants du département des sciences agronomiques de l'université Ferhat-Abbas de Sétif et de biologie de

l'Université Frères Mentouri (Constantine 1) ont été initiés aux différents thèmes mettant en lumière les méthodes de prévention contre la désertification et de rétablissement après la sécheresse, a-t-il révélé, notant que la méthodologie de plantation en pépinière, les techniques de mise en terre des plantes médicinales et aromatiques, la sensibilisation à la gestion durable des terres, le développement de plantes résistantes à la sécheresse, l'érosion du sol, figurent parmi les sujets débattus. L'organisation de ces sorties pédagogiques, s'inscrit dans le cadre de conventions de partenariat signées entre la Direction générale

des forêts (DGF) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant la valorisation du couvert forestier, la protection et la restauration des terres dégradées, l'intensification des actions de reboisement ainsi que le développement de l'esprit d'entrepreneuriat forestier, entre autres, a-t-il affirmé. Le programme de ces sorties a également porté sur l'organisation d'une opération d'arrosage d'envvergure des jeunes chênes à la forêt d'El Hadadj dans la commune de Ben Badis en coordination avec les services d'Entreprise régionale de génie rural « Aurès », a indiqué la même source.

Colombie

Victoire du candidat d'extrême droite Abelardo de la Espriella

L'Amérique latine a basculé un peu plus à l'extrême droite, dimanche 21 juin. Selon les premiers résultats de l'élection présidentielle en Colombie, c'est le millionnaire d'extrême droite, Abelardo de la Espriella, 47 ans, qui remporte le scrutin. Ce soutien déclaré de Donald Trump, qui a reçu son appui en retour, l'emporte avec 49,7 % des voix, contre 48,7 % pour le sénateur de gauche Ivan Cepeda, son rival. L'annonce intervient alors qu'au même moment, le Pérou attend les résultats d'une élection présidentielle très disputée, donnant favorite la candidate de droite Keiko Fujimori. Abelardo de la Espriella, avocat, patrons de plusieurs entreprises et millionnaire, a promis un programme de sécurité intransigeant et des politiques favorables au marché. Surnommé «Le Tigre» par ses partisans, il se présente comme un sauveur «anti-système», capable de relancer une économie colombienne chancelante, et de rétablir l'ordre dans un pays secoué par des groupes armés illégaux et le trafic de drogue. Le candidat a commencé à gagner en popularité dès le début de l'année grâce à son discours intransigeant sur la criminalité et l'influence des groupes militaires armés. Il a remporté la victoire au premier tour fin mai avec 43,7 % des voix. Abelardo de la Espriella a souvent été comparé à Nayib Bukele, président du Salvador qui se surnomme lui-même «le dictateur le plus cool du monde». Ce dernier a mis en place des politiques sécuritaires répressives et des méga-prisons qui ont permis de faire baisser le taux de criminalité au Salvador. Mais le président salvadorien est souvent accusé de violations des droits humains et de détention arbitraire. Tout en niant vouloir imiter Nayib Bukele, Abelardo de la Espriella a proposé dix méga-prisons en Colombie. Accusant l'ancien président sortant Gustavo Petro d'être responsable des problèmes économiques et sécuritaires de la Colombie, il a conquis une majorité d'électeurs en promettant de réduire la taille de l'Etat de 40 %. Il prévoit également de relancer l'exploration pétrolière et d'autoriser la fracturation hydraulique afin de quasiment doubler la production, pour atteindre 1,3 million de barils par jour. Outre son métier d'avocat, le nouveau président colombien possède un vaste empire commercial dans le domaine du vin, du rhum, de l'habillement et de l'immobilier. Le média d'investigation La Silla Vacía a révélé que bon nombre de ses entreprises ont été dissoutes, sont endettées et ont globalement enregistré des pertes en 2024, son cabinet d'avocats étant son activité la plus rentable.

Royaume-Uni

Keir Starmer annonce sa démission

Le Premier ministre britannique, Keir Starmer, a annoncé sa démission lundi lors d'une allocution devant Downing Street à Londres, précisant qu'il resterait en poste jusqu'à la désignation de son successeur à la tête du Labour, rapporte l'AFP. «Toutes les décisions que j'ai prises ont eu pour objectif de faire passer en premier le pays que j'aime. C'est pourquoi je vais démissionner de mon poste de chef du parti travailliste», a-t-il déclaré. Starmer, sous pression croissante pour quitter le pouvoir depuis la victoire de son rival Andy Burnham à une législative partielle la semaine dernière, était arrivé au pouvoir en juillet 2024.

Ebola

Plus de 1.000 cas confirmés, 254 décès recensés en RDC

La

République démocratique du Congo (RDC) a franchi le seuil des 1.000 cas confirmés d'Ebola causés par la souche Bundibugyo,

un peu plus d'un mois après la déclaration officielle de l'épidémie le 15 mai dernier.

Selon les dernières données communiquées par les autorités congolaises, le pays totalise désormais 1.003 cas confirmés dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Le bilan humain s'est également alourdi à 254 décès, tandis que 100 patients ont été déclarés guéris après leur prise en charge dans les structures sanitaires spécialisées.

Cette nouvelle actualisation traduit une progression continue de l'épidémie. Le précédent rapport de situation faisait état de 956 cas confirmés, dont 247 décès et 92 guérisons. En quelques jours seulement, plusieurs dizaines de nouvelles contaminations ont ainsi été enregistrées, illustrant la persistance de la transmission du virus dans les zones touchées.

L'Ituri demeure l'épicentre de l'épidémie et concentre la majorité des cas recensés. Les autorités sanitaires y poursuivent les opérations de dépistage, de surveillance épidémiologique et de prise en charge des malades, avec l'appui de partenaires nationaux et internationaux engagés dans la riposte. Les équipes de santé restent particulièrement mobilisées pour identifier et suivre les personnes ayant été en contact avec des cas confirmés, une étape jugée essentielle pour interrompre les chaînes de transmission. Toutefois, le taux de suivi des contacts demeure inférieur aux objectifs fixés par les autorités sanitaires, compliquant les efforts de contrôle de l'épidémie.

La riposte continue par ailleurs de se heurter à de nombreux défis. Les autorités évoquent notamment la saturation de certains centres de traitement, le manque d'intrants médicaux, les difficultés logistiques dans les zones reculées ainsi que l'insécurité persistante dans plusieurs territoires de l'est du pays. À cela s'ajoutent des résistances communautaires à certaines mesures sanitaires, notamment lors des investigations autour des décès suspects. Les mouvements fréquents de population entre les provinces affectées et les zones

Plus d'un mois après la déclaration de l'épidémie d'Ebola causée par la souche Bundibugyo, la RDC fait état de 1.003 infections et de 254 décès, tandis que la riposte continue de faire face à d'importants défis dans l'est du pays.



frontalières constituent également une source de préoccupation pour les responsables de la santé publique, qui redoutent une extension géographique de l'épidémie. Plusieurs cas liés au foyer congolais ont déjà été signalés dans les pays voisins, renforçant la nécessité d'une surveillance régionale accrue. La souche Bundibugyo du virus Ebola, identifiée pour la première fois en 2007 en Ouganda, provoque une fièvre hémorragique virale grave caractérisée notamment par une forte fièvre, une fatigue intense, des douleurs musculaires, des vomissements et, dans certains cas, des

hémorragies. La maladie se transmet par contact direct avec les fluides corporels d'une personne infectée ou avec des objets contaminés. Face à la progression de l'épidémie, les autorités sanitaires congolaises appellent les populations à respecter les mesures de prévention, à signaler rapidement tout symptôme suspect et à coopérer avec les équipes médicales déployées sur le terrain. Elles soulignent que la détection précoce des cas et le suivi rigoureux des contacts demeurent les principaux leviers pour freiner la propagation du virus et réduire le nombre de décès.

Philippines

Trois morts et plusieurs blessés lors d'une fusillade dans une école

Au moins trois personnes ont été tuées et cinq autres blessées lors d'une fusillade survenue lundi dans un établissement scolaire aux Philippines, selon les médias locaux. L'incident s'est produit au lycée national San Jose dans la ville de Tacloban, a rapporté le quotidien Inquirer. La police a indiqué que l'un des suspects — un mineur « en conflit avec la loi » et résident de San Jose — a été arrêté peu

après les faits, tandis qu'un second suspect est toujours en fuite. Les autorités n'ont pas encore révélé l'identité des victimes, les enquêteurs cherchant toujours à déterminer les circonstances de la fusillade, notamment son mobile. Le lien éventuel entre les victimes et les suspects n'a pas encore été établi. La police a lancé une chasse à l'homme afin de retrouver et d'arrêter le deuxième suspect.

ETATS-UNIS

Los Angeles en état d'urgence pour l'incendie d'un entrepôt

L'état d'urgence a été décrété samedi dans la ville américaine de Los Angeles, alors que les pompiers luttent depuis plusieurs jours contre un incendie dans un entrepôt dont émane une fumée noire. Le feu a commencé mercredi après-midi dans un entrepôt de produits surgelés de 46.400 mètres carrés, où la combustion d'isolant, une potentielle fuite d'ammoniac et la fonte de panneaux solaires ont compliqué les opérations, selon les autorités. L'état d'urgence permettra «de garantir que la ville dispose des ressources dont elle a besoin», a déclaré la maire Karen Bass dans un communiqué. «L'odeur de fumée s'est propagée dans la majeure partie de la ville, et nous encourageons tout le monde à limiter autant que possible son exposition», a indiqué le service d'incendie de Los Angeles dans une publication sur les réseaux sociaux. L'incendie a été circonscrit à l'entrepôt mais continue de brûler, dégageant des fumées à l'odeur de plastique carbonisé. Les habitants du quartier de Boyle Heights, dans l'est de Los Angeles, ont d'abord été invités à rester chez eux, à fermer leurs fenêtres et à éviter de respirer l'air ambiant. Les autorités ont ouvert des centres d'accueil pour les personnes ne pouvant pas éviter la fumée. Mais les pompiers ont depuis levé ces consignes, affirmant que la fumée n'est pas toxique et est similaire à celle d'un incendie de bâtiment classique. Les responsables de la qualité de l'air ont tout de même émis des avertissements recommandant aux habitants des zones touchées d'éviter toute activité en extérieur. La conseillère municipale Ysabel Jurado, qui représente le district où a lieu l'incendie, s'est inquiétée des conséquences à long terme sur la santé des riverains. «Les habitants ont dû supporter plusieurs jours de fumée, des consignes de confinement sur place, des perturbations de leur vie quotidienne et des interrogations persistantes sur les répercussions de cette situation sur leur santé et leur bien-être», a-t-elle déclaré samedi dans un communiqué.

Molina à DZfoot

«Maza possède énormément de talent »

Malgré la défaite de l'Algérie face à l'Argentine (3-0) lors de son entrée en lice à la Coupe du monde 2026, certains joueurs des Verts ont réussi à tirer leur épingle du jeu. C'est notamment le cas d'Ibrahim Maza, qui a reçu les éloges du journaliste d'investigation et spécialiste du football Romain Molina dans une interview accordée à DZfoot.

Interrogé sur la prestation des internationaux algériens face aux champions du monde en titre, Molina n'a pas hésité à mettre en avant le jeune milieu offensif. Pour lui, Maza a été l'une des rares satisfactions de la sélection nationale au cours de cette rencontre.

«Maza est le seul milieu de terrain qui n'a pas été décevant face à l'Argentine», a affirmé le journaliste français. Une analyse particulièrement flatteuse lorsqu'on connaît le niveau de l'opposition et les difficultés rencontrées par les hommes de Vladimir Petkovic.

Mais Molina est allé encore plus loin dans son évaluation du joueur de 20 ans.

«Quand tu vois un talent pareil et que tu le compares aux joueurs de sa génération et de son âge, il est dans le top 10 mondial. Maza n'est pas seulement un talent continental, c'est un talent mondial», a-t-il estimé.

Pour appuyer son argumentation, le spécialiste a également évoqué le transfert du joueur au Bayer Leverkusen. «Regardez le club où il est. Leverkusen est une équipe qui se trompe rarement sur les jeunes joueurs. Après, il faut l'attitude et la régularité, mais il possède énormément de talent», a-t-il souligné. Molina s'est enfin attardé sur le profil technique de l'international algérien. Selon lui, Maza possède des caractéristiques bien particulières qui nécessitent un environnement adapté pour être pleinement exploité.

«Il évolue dans l'axe et me fait penser à Arda Güler. Ce n'est pas le joueur le plus athlétique du monde, mais il a du football. Son problème, c'est que si rien ne bouge autour de lui, il risque de ne pas être performant. Pour exploiter tout son potentiel, l'équipe doit jouer différemment», a-t-il conclu.

Des propos qui confirment l'immense confiance placée en Ibrahim Maza, considéré par de nombreux observateurs comme l'un des grands espoirs du football algérien.

QUINZE JOURS À L'INFIRMERIE ET UN IMMENSE SENTIMENT DE GÂCHIS

Fin de parcours prématurée pour Amoura

Le couperet est tombé, laissant un profond goût d'inachevé. Pour la sélection algérienne, le verdict médical est une douche froide : il faudra aborder la suite de la phase de poules de cette Coupe du monde 2026 sans Mohamed Amine Amoura.

Victime d'une lésion musculaire à l'arrière de la cuisse lors de la séance d'entraînement de samedi, l'attaquant est contraint de s'arrêter pour une quinzaine de jours. Resté sur le banc lors de l'entrée en lice face à l'Argentine, le joueur de Wolfsburg a déjà manqué le match d'hier. Désormais, il sait qu'il devra également faire une croix sur la troisième rencontre décisive face à l'Autriche, après avoir raté l'opposition contre la Jordanie. Pour lui, l'aventure planétaire s'arrête là.

Ce forfait sonne comme le point d'orgue tragique d'une saison à oublier au plus vite. Débarqué l'été dernier en Allemagne avec l'ambition de franchir un cap, l'attaquant de poche a vécu un véritable calvaire sous les couleurs de Wolfsburg. Incapable de s'installer durablement dans le onze de départ, l'international algérien a enchaîné les prestations décevantes. Pire encore, son aventure en Bundesliga a été parasitée par de sérieux remous en coulisses, notamment des écarts disciplinaires qui ont lourdement détérioré ses relations avec l'état-major du club. Une crise interne qui s'est déplacée sur le rectangle vert, puisque la formation allemande a fini par sombrer collectivement, subissant une relégation historique en Bundesliga 2.

Le FC Benfica comme bouée de sauvetage au mercato ?

Forcément, cette relégation complique l'avenir du natif de Tahir, qui se retrouve aujourd'hui dans une impasse. Trouver

un nouveau point de chute ambitieux s'annonçait déjà ardu après une année aussi chaotique, marquée par un manque flagrant de temps de jeu. Cette blessure, survenue au moment le plus inopportun, brise net ses espoirs d'utiliser l'exposition médiatique du Mondial pour séduire de nouveaux prétendants. Pourtant, une porte de sortie prestigieuse pourrait s'ouvrir à Lisbonne. Le FC Benfica, qui avait fait le forcing pour s'attacher ses services l'an passé, pourrait profiter de sa situation délicate et de sa valeur marchande en baisse pour revenir à la charge et tenter un pari malin.

Pour le staff technique des Verts, cette absence est un casse-tête tactique majeur. Par sa vitesse explosive et sa capacité à dynamiter les blocs adverses en transition rapide, Amoura offrait une option unique et redoutable pour bousculer les défenses de la Jordanie et de l'Autriche. Privée de son accélérateur de particules, l'Algérie va devoir repenser son animation offensive pour arracher sa place en huitièmes de finale. De son côté, le joueur entame une course contre la montre médicale, l'esprit déjà accaparé par un marché des transferts qui s'annonce crucial pour relancer une carrière à la croisée des chemins.

H.M.



Circuit ITF CAT des U14

Début des tableaux finaux à Bachdjarah

Le premier tournoi de tennis du Circuit africain ITF/CAT des moins de 14 ans (U14), a débuté, dimanche, au Tennis Club de Bachdjarah (Alger), avec le déroulement des tableaux finaux (garçons et filles). Soixante-quatre (64) joueurs (32 garçons et 32 filles), issus de huit (08) pays, participent à ce rendez-vous. Il s'agit de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Égypte, du Maroc, du Botswana, du Nigéria, du Cameroun et de l'île Maurice. Selon les organisateurs, ce type de tournois permettra aux participants de gagner des points au classement continental en vue d'une éventuelle qualification au Championnat d'Afrique de la catégorie. Ce tournoi de grade 2 dont les finales seront disputées mercredi, sera suivi le lendemain par un second (grade 2) sur le même lieu. Par ailleurs, l'Algérie s'apprête également à accueillir l'édition 2026 des Championnats arabes U14, prévus du 6 au 13 juillet 2026, au Tennis Club de Bachdjarah (Alger).

JS Kabylie

Yesli porte-parole officiel du club

La JS Kabylie a annoncé, ce dimanche, la nomination de Kamel Yesli au poste de porte-parole officiel du club, dans le cadre de sa stratégie de restructuration et de renforcement de son organisation institutionnelle, dans un communiqué publié sur son site officiel.

La JSK indique que cette désignation « s'inscrit dans le cadre du processus de restructuration et de renforcement de l'organisation

institutionnelle de la JS Kabylie, visant à consolider ses mécanismes de communication et de représentation officielle »

.La direction précise également que Yesli (37 ans), passé par le club en tant que joueur (2013-2016), aura pour mission de représenter correctement le club et d'assurer la transmission de ses positions auprès des différents acteurs concernés. « Dans l'exercice de ses fonctions, Kamel Yesli aura pour mission de porter la parole officielle du club et de

relayer auprès des différentes parties traduisant les positions, orientations et décisions de la Direction », souligne le communiqué.

Cette annonce intervient au lendemain de l'officialisation de l'arrivée de l'ancien international algérien Yazid Mansouri au poste de directeur technique sportif (DTS), une nomination qui s'inscrit également dans la nouvelle dynamique organisationnelle engagée par la direction du club kabyle.

Athlétisme / Championnats arabes des U23 - Saut en longueur

Médaille d'or pour Issam Louadj

L'Algérien Issam Louadj a décroché une médaille d'or aux Championnats arabes des moins de 23 ans, actuellement en cours en Égypte, grâce à sa première place au concours de la longueur, avec un lien à 7,59 mètres. Une performance qui lui a permis de devancer le Tunisien Mohamed Khalil El Fettouhi (7,58m) et le Saoudien Ahmed Al-Tarouti (7,41m).

Le deuxième algérien engagé dans ce

concours, Manil Belkhir a échoué au pied du podium, avec un lien mesuré à 7,40 mètres, soit à un petit centimètre de la troisième place, décrochée par le Saoudien. Cette troisième édition des Championnats arabes des U 23 se déroulera du 20 au 24 juin courant, au stade d'Al Ismailia (Égypte). Elle est organisée avec les Championnats arabes des moins de 16 ans. Selon l'Union arabe d'athlétisme, organisatrice de l'événement, quatorze pays participent à cette double compétition,

à savoir : l'Algérie, le Koweït, le Yémen, Bahreïn, le Sultanat d'Oman, la Syrie, l'Arabie saoudite, la Tunisie, le Liban, l'Irak, la Libye, Djibouti, le Maroc, et bien sûr l'Égypte, pays hôte. Ce rendez-vous sportif s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'instance pour développer les compétitions destinées aux catégories de jeunes, promouvoir les talents prometteurs et offrir aux athlètes davantage d'opportunités d'acquiescence de l'expérience compétitive.



IL REJOINT LE CERCLE FERMÉ DES CHAMPIONS AFRICAINS DE LA COUPE DU MONDE

L'Égypte réalise son premier succès au Mondial

La sélection égyptienne a écrit une nouvelle page de son histoire footballistique en remportant sa première victoire en phase finale de la Coupe du monde depuis ses débuts en 1934, grâce à son succès face à la Nouvelle-Zélande (3-1) lors de sa quatrième participation à la compétition.

Les Pharaons ont enfin débloqué leur compteur buts en inscrivant un triplé, une première dans leur histoire, rappelant leur match d'ouverture contre la Hongrie il y a 92 ans, où ils avaient déjà marqué deux fois malgré une défaite 4-2.

Grâce à cet exploit, les Pharaons sont devenus la dixième sélection africaine à s'imposer dans l'histoire de la Coupe du monde, rejoignant la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, le Cameroun, le Nigeria, le Sénégal, l'Afrique du Sud, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Mohamed Salah a poursuivi son parcours exceptionnel, portant à cinq son nombre de contributions offensives (trois buts et deux passes décisives) en seulement quatre matchs de Coupe du monde (éditions 2018 et 2026). (3 buts et 2 passes décisives), et les «Pharaons» ont remporté 22 des 24 matchs où leur star a marqué depuis septembre 2018, toutes compétitions confondues. Reste un bémol : la défense. Les Pharaons ont concédé au moins un but lors de huit de leurs neuf matches mondiaux, seule l'Irlande ayant été muette lors de la Coupe du monde 1990.

Mohamed Salah: « L'ambiance est géniale ! »

Bien que favorite avec Mohamed Salah et Omar Marmoush en attaque, la sélection égyptienne a concédé un coup dur dès la 15e minute. Une couverture défensive déficiente sur coup de pied arrêté a permis à Finn Surman de s'élever plus haut que la défense et de battre le gardien d'une tête puissante sur un corner de Tim Payne, réduisant momentanément au silence les bruyants supporters égyptiens.

Les All Whites, déjà résilients lors de leur match nul 2-2 face à l'Iran, semblaient capables de conserver leur avance alors que l'Égypte peinait à trouver son rythme en première période. Mais la



supériorité technique des Pharaons a fini par payer : après la pause, ils ont pris le contrôle du ballon et imposé leur rythme.

La remontée s'est véritablement enclenchée à la 58e minute lorsque Mostafa Ziko a repris de la tête un centre parfait de Mohamed Hany pour égaliser. Ce but a totalement changé la donne, et neuf minutes plus tard, le moment tant attendu par le stade est arrivé. Ziko s'est cette fois mué en passeur, échangeant un superbe one-two avec Salah qui a permis au capitaine de se mettre en position de frappe. Sans trembler, le capitaine a enroulé sa frappe caractéristique du gauche dans le petit filet, offrant à l'Égypte un avantage précieux. Mahmoud Trezeguet a finalement tué tout suspense à la 82e minute, coupant au premier poteau un corner de Salah de la tête pour conclure le score.

Après le coup de sifflet final, Salah est revenu sur le résultat et sur le soutien dont l'Égypte a bénéficié à Vancouver.

«C'est une belle réussite pour tous les joueurs. Une superbe victoire. L'ambiance est géniale. Le prochain match est très important», a déclaré le capitaine égyptien aux journalistes après avoir contribué à ce retour historique.

L'Égypte aborde son dernier match de groupe en pleine confiance après une victoire historique. Avec quatre points glanés lors des deux premières journées, les Pharaons occupent une position favorable pour accéder à la phase à élimination directe. Samedi, au Seattle Stadium, ils affronteront l'Iran avec l'ambition de terminer en tête du groupe G.

Nul de l'Uruguay face au Cap Vert

Bielsa critique ses joueurs

Bielsa a vivement critiqué son équipe d'Uruguay, qu'il juge «très désorganisée», après le match nul concédé face au Cap-Vert. Ce résultat oblige les Uruguayens à relever un «défi titanesque» contre l'Espagne lors de leur dernier match de groupe de la Coupe du monde.

Le Cap-Vert, petite nation au grand cœur, a d'abord surpris l'Uruguay en ouvrant le score dès la 21e minute par l'intermédiaire de Kevin Pina. Les Uruguayens ont toutefois renversé la vapeur juste avant la mi-temps grâce à des réalisations d'Araujo et d'Agustín Canobbio. Mais cette emprise fut de courte durée : les failles défensives ont resurgi en seconde période. Une passe mal ajustée de Mathías Olivera a ainsi offert à Helio Varela l'occasion d'égaliser à la 61e minute, partageant les points et maintenant le groupe H totalement ouvert.

Bielsa a affiché sa frustration après ce match nul, un résultat qui contraint désormais son équipe à battre l'Espagne pour se qualifier. Au Hard Rock Stadium, le technicien de 70 ans a fustigé le désordre de son groupe, exposé par deux fois par les outsiders capverdiens.

«L'équipe était très désorganisée», a déclaré Bielsa après la rencontre. «Nous attaquons en prenant le risque qu'ils marquent en fin de match. Nous aurions pu gagner, mais nous aurions aussi pu perdre. Il ne fait aucun doute que l'Uruguay a une meilleure équipe que le Cap-Vert, mais il faut le démontrer.»

L'Uruguay aborde son dernier match du groupe H sous le poids des attentes nationales, après deux matches nuls initiaux.

Alors que l'Uruguay s'interroge, le sélectionneur du Cap-Vert, Bubi, saoult logiquement le nouveau résultat historique de son équipe, déjà auteur d'un match nul contre l'Espagne. Les Cap-Verdiens défieront l'Arabie saoudite lors de leur dernière

sortie et peuvent légitimement espérer une place en huitièmes de finale.

«Nous sommes là pour rivaliser et concrétiser un nouveau rêve : nous qualifier pour le deuxième tour», a déclaré Bubi. «Nous sommes désormais à un stade où nous pouvons affirmer que nous allons, sans aucun doute, nous battre pour la qualification.»



Allemagne

Le manque de leader réjouit Klopp

«Ce n'est pas notre problème», a coupé court Klopp sur MagentaTV, après que l'ancien international espagnol Michel Salgado a affirmé que Lamine Yamal était tout simplement indispensable à l'Espagne, Lionel Messi à l'Argentine, Kylian Mbappé à la France et Harry Kane à l'Angleterre.

«Ce n'est pas notre cas. Si l'on retire Kane à l'équipe d'Angleterre- après le match que nous

avons vu-, cela me semble difficilement concevable», a déclaré Klopp, saluant la performance exceptionnelle de l'attaquant du Bayern lors de la victoire 4-2 des Three Lions contre la Croatie en ouverture de la Coupe du monde. Selon lui, l'absence d'une superstar incontestable dans les rangs allemands n'est pas un inconvénient, mais un atout.

«Chez nous, tout le monde est important, mais j'espère que cela ne sera pas mal interprété-

tout le monde est remplaçable», a-t-il déclaré. «Nous n'avons pas encore fait appel à Woltemade, mais il est tout à fait capable d'endosser ce rôle à sa manière. Nous n'avons pas encore utilisé Maxi Beier, mais il peut aussi endosser ce rôle. Et Leweling est également prêt. Ce n'est certes pas le niveau de Kane, ni celui de Mbappé ou de Yamal, mais cela reste de la qualité.»

AVANT LE DERNIER MATCH FACE À L'ALLEMAGNE

Un ancien joueur tacle le sélectionneur de l'Équateur

La situation est critique chez le dernier adversaire allemand du tour préliminaire de la Coupe du monde. On va même jusqu'à demander la démission de l'entraîneur de l'Équateur, Sebastian Beccacece. «Cesse de vendre du rêve et démissionne de La Tri! Garde un peu de dignité : tu as causé un préjudice majeur à notre football avec une génération qui aurait dû être la meilleure de l'histoire», a tempêté l'ancien international équatorien Jefferson Montero sur X à l'encontre de Beccacece. Les Sud-Américains n'avaient pas réussi à se rattraper après leur défaite 0-1 face à la Côte d'Ivoire lors du match d'ouverture, ni à battre

Curaçao, petit poucet du football. Enner Valencia et ses coéquipiers se sont heurtés à plusieurs reprises au gardien Eloy Room, qui a même établi un nouveau record de la Coupe du monde avec 15 arrêts en 90 minutes.

Les Équatoriens, pourtant présentés comme des «favoris secrets» grâce à leurs stars Willian Paço (PSG), Piero Hincapie (Arsenal) et Moises Caicedo (Chelsea), risquent désormais une élimination précoce de la Coupe du monde. Les Équatoriens n'avaient concédé que quatre buts durant les éliminatoires, terminant deuxième derrière l'Argentine pour se hisser au tournoi final aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

Sur le terrain, les coéquipiers d'Enner Valencia ont tenu la dragée haute à la Côte d'Ivoire en match d'ouverture, avant d'encaisser un but cruel dans le temps additionnel. Après le nul 0-0 concédé face à Curaçao, ils n'ont plus le choix : il faudra battre l'Allemagne lors de la dernière journée pour entretenir l'espoir d'une qualification en huitièmes de finale.

«L'Allemagne est une puissance mondiale du football», a déclaré Beccacece avant la rencontre de jeudi. «Mais la vie m'a toujours montré qu'il faut y croire tant qu'il reste une chance. Ce n'est pas encore fini. Nous avons plus de 90 minutes pour être finalement récompensés.»

Nommé en août 2024 à la tête de la sélection équatorienne, Beccacece a précédemment entraîné Elche en Espagne et pris part à une Coupe du monde comme adjoint de Jorge Sampaoli avec l'Argentine. Après le départ de Sampaoli suite à l'élimination en huitièmes de finale du Mondial 2018 contre la France, Beccacece a également quitté son poste. Pour son premier match à la tête de «l'Tri», il a perdu 1-0 face au Brésil en qualifications pour la Coupe du monde, mais il a ensuite enchaîné 19 matches sans défaite et qualifié son équipe avec autorité pour le Mondial, notamment grâce à une victoire retentissante contre l'Argentine.

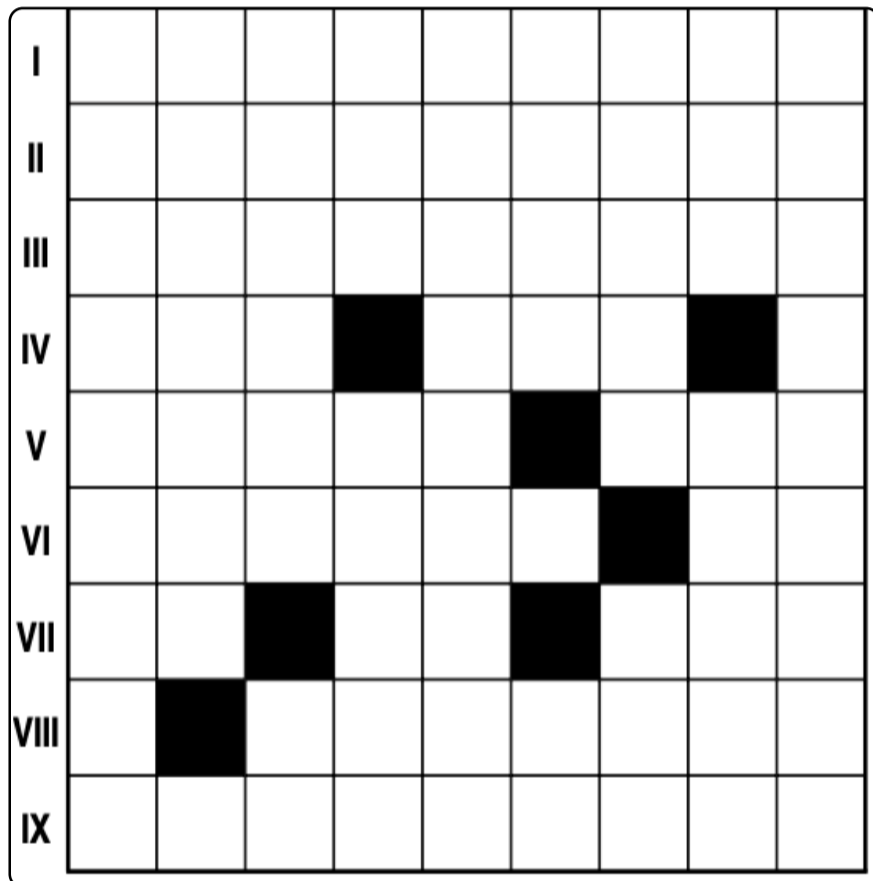
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Il monte les étage en roulant. II. Musulmane du temps jadis. III. Ils veulent maintenir la Terre Promise en l'Etat. IV. Remué. Rappel. V. Salpêtre. Prénom féminin. VI. Prendre du liquide. Difficulté. VII. Paire romaine. Négation. Absorbés. VIII. Aster à fleurs bleues. IX. Abandonnez.

VERTICALEMENT

1. Capital. 2. Singe-écureuil. 3. Cassa la croûte. Arboricole. 4. Molécule vitale. Lieux de réunion pour adeptes du crochet. 5. Lieux de traites. 6. Grand club de foot. 3ème sous sol. 7. Preuve de noblesse. Loup de mer. 8. Un à New York. Arcade. 9. Remâchez.



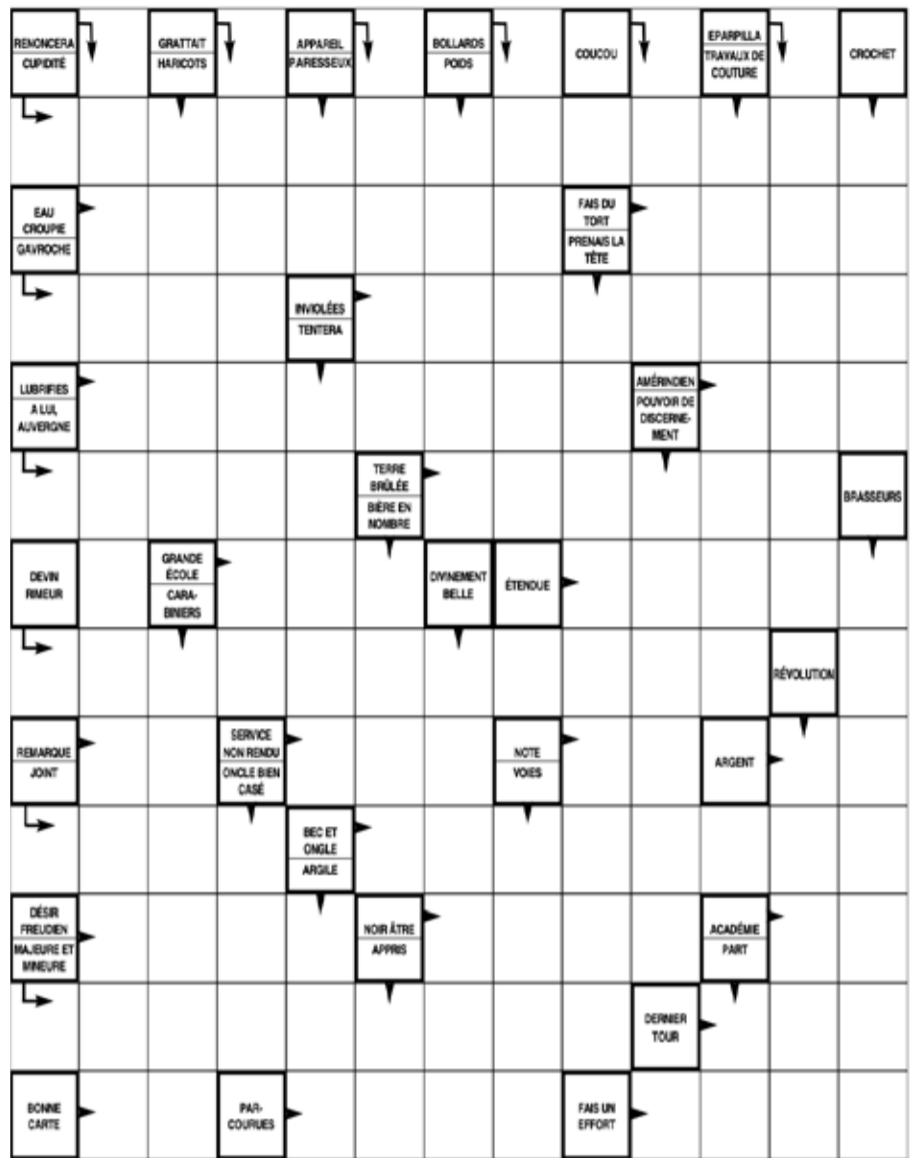
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : délicieux

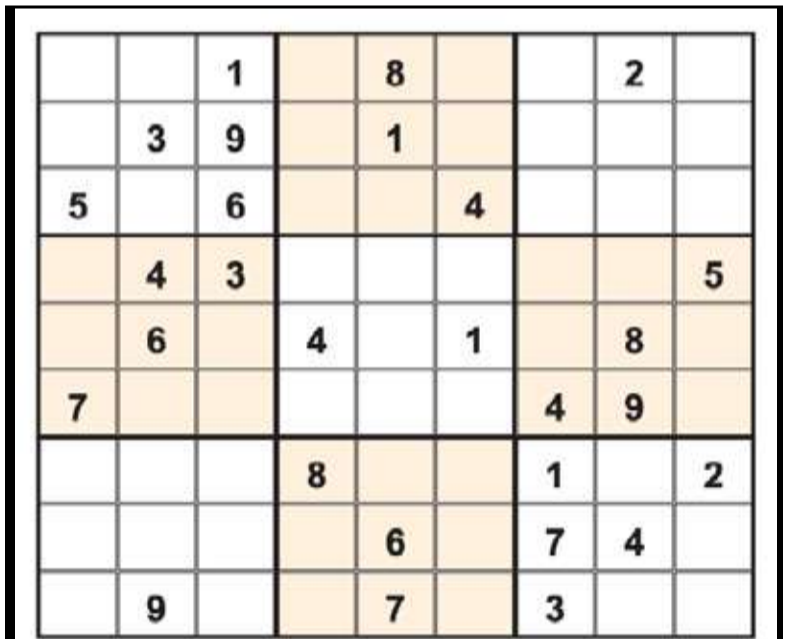
- | | | | |
|-----------|------------|-----------|------------|
| AIRBAG | COURROIE | PEDALE | SUPER |
| AUTORADIO | CRIC | PERMIS | SUSPENSION |
| BATTERIE | DIESEL | PHARE | TAMBOUR |
| BOUGIE | ENJOLIVEUR | PISTON | TOLE |
| CALANDRE | ESSENCE | PNEU | TRAPPE |
| CAPOT | FILTRE | PORTIERE | VIDANGE |
| CARTER | FREIN | RADIATEUR | VITESSE |
| CEINTURE | FUMEE | RESERVOIR | VOLANT |
| CHASSIS | KLAXON | RIVET | |
| COFFRE | LIVREUR | SOUPAPE | |
| COMPTEUR | MOTEUR | STARTER | |



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



Patrimoine culturel immatériel

Djamil Aïssani : « L'accréditation du GEHIMAB par l'UNESCO consacre plus de trois décennies de recherche »

NASSIM TERKI

Acette occasion, le professeur Djamil Aïssani, fondateur et directeur du GEHIMAB, revient sur la portée de cette reconnaissance et les perspectives qu'elle ouvre pour la préservation du patrimoine culturel et scientifique algérien.

Que dit réellement, selon vous, cette accréditation de l'UNESCO sur la place du GEHIMAB dans le paysage scientifique international ?

Cette accréditation est le résultat d'un appel à candidature complexe, nécessitant la satisfaction de plusieurs critères contraignants, la fourniture de justificatifs scientifiques, administratifs, financiers, ... et d'un suivi rigoureux du dossier. Après plus d'une année de procédure, la recommandation de l'accréditation avait été formulée en décembre 2025 lors de l'Assemblée Générale de l'UNESCO qui s'était déroulée à New Delhi (Inde). Et ce n'est qu'après de nombreuses vérifications que la décision est prise lors de la 11e Session de l'Assemblée Générale de l'Unesco à Paris les 17 - 18 juin 2026

Béjaïa est souvent présentée comme un ancien centre du savoir. Qu'est-ce qui relève du fait historique établi et qu'est-ce qui relève de la reconstruction ?

En 30 ans d'investigation sur le sujet, les travaux de la Société Savante GEHIMAB ont mis en avant les institutions scientifiques (El Mesjed al-Aadham - la Grande Mosquée, Baït al-Hikma - ou pouvaient se rencontrer des savants musulmans et non musulmans, al-Khizana al-Sultaniyya - La Bibliothèque du Prince, Madinat al'Ilm - où se réunissaient Sidi Boumeddiene, ..., la Zawiyaa - Institut Yahia Zwawi, la Mosquée d'al-Qasaba (où officiait Ibn Khaldun), Masjed al-Rayhana (ou enseignait Ibn Toumert), L'oratoire de Mellala - où a étudié Abdelmoumene, ... Sans compter les Zawiyaa - Instituts de la Vallée de la Soummam (Chellata ou a été rédigé le livre d'astronomie Maalem al-Istibsar, Tamokra ou a été rédigé la Wadhifa de Yahia al-Aydli, la Zawiyaa - Institut Ouboudaoud - Taslent ou a étudié le fondateur d'al-Hamel, ...). Ainsi, les activités scientifiques et d'enseignement sont tout a fait documentés par des ouvrages de référence comme le livre « Unwan ad-Dirayya fi Macha'ykh Bijaya du bio - bibliographe al-Gubrini, qui donne la biographie de 108 savants de Béjaïa, de la Kabylie, du Maghreb et d'Andalousie et de leur contribution scientifique.

Sur quoi repose aujourd'hui, concrètement, la reconnaissance de l'apport scientifique de Béjaïa au Moyen Âge ?

A titre d'exemple, le savoir lié au séjour à Béjaïa du célèbre mathématicien italien Léonardo Fibonacci (1170 - 1240) à la fin du 12ème siècle n'est pas du passé. Premier Grand mathématicien de l'Occident Chrétien, il est à l'origine de la fameuse « suite de Fibonacci » (le problème des lapins) que tous les informaticiens et tous les financiers connaissent. Or, il dit lui-même que c'est à Béjaïa (Bgayet, Bougie, Bugia, Buzzea) qu'il s'est initié au système de numération, aux méthodes de calcul et aux techniques commerciales des pays de l'Islam. Il reproduit les « chiffres ghubar » (chiffres de poussières, connus aujourd'hui dans le monde entier sous le nom de « chiffres arabes », mais qu'il faudrait plutôt appeler « chiffres arabo-berbères ». L'analyse de ces événements a été réalisé dans plusieurs pu-

L'accréditation du GEHIMAB auprès de l'UNESCO, au titre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, vient consacrer plus de trente années de recherche et de valorisation de l'histoire scientifique de Béjaïa. Une distinction internationale qui place l'association parmi un cercle restreint d'organisations reconnues pour leur expertise.



blications internationales de premier plan (notamment à Pise en 1994, en 2002 et 2003, ainsi que dernièrement en 2025 lors des Fibonacci's Days, célébrant le Journée Mondiale des Mathématiques.

On peut développer cet exemple pour des récits identiques pour le philosophe catalan Raymond Lulle (14ème siècle), le poète sicilien Ibn Hamdis (11e siècle),...

Comment évitez-vous que ce type de travail patrimonial ne soit réduit à une lecture identitaire ou symbolique ?

Tous nos travaux scientifiques ont fait l'objet de dizaines de publications éditées par les revues spécialisées les plus prestigieuses et les ouvrages de référence dans une douzaine de langues et pour certaines primées à l'international. Vous pouvez consulter sur le site internet de la Société savante Gehimab : <http://www.gehimab.org> [ou bien au niveau du CDHB/Gehimab (Centre de Documentation sur l'Histoire de Béjaïa), sis à la Bibliothèque BPLPWB Aamriw], notamment tous les bilans de GEHIMAB depuis 1992, ainsi que la synthèse de nos activités par domaine (colloques, expositions, théâtre, ...).

GEHIMAB est désormais dans un cercle très restreint d'organisations accréditées par l'UNESCO. Qu'est-ce que cela implique en termes de responsabilités ?

L'Association GEHIMAB Béjaïa a soumis son pre-

mier programme de recherche à l'UNESCO en 1996, « exhumation des témoignages sur les activités mathématiques à Béjaïa ». On voit à quoi il a abouti. Par la suite, la pièce de théâtre pour jeune public « Léonardo Fibonacci à Bugia » (coproduit par le TRB et Gehimab, et dont le metteur en scène est Lucca Radaelli, directeur d'un théâtre pour enfant à Milan) avait obtenu le soutien des commissions algérienne et italienne de l'Unesco. En 2022, le ministère de l'intérieur nous avait demandé de préparer le dossier sur la gestion urbaine de la ville historique de Béjaïa (et qui a été cité parmi les 07 dossiers fournis par notre pays). Dernièrement, nous avons apporté notre contribution au dernier dossier préparé par le Ministère de la Culture, à savoir « l'art de l'ornementation avec des bijoux en argent émaillé de l'habit féminin de la région de Kabylie : fabrication, conception et port » (2026). En effet, nous avons fourni les informations et les références sur « la route des bijoux de Kabylie : Bougie - Qalaa n'Ath Abbas - Ighil Ali - Ath Yenni », ainsi que des moules et des spécimens de bijoux anciens. Par ailleurs, nous avons rédigé la lettre de recommandation exigée par les commissions afin de figurer dans la liste du PCI (Patrimoine Culturel Immatériel) de l'Humanité.

En plus de la participation aux différents programmes, nous allons exercer des activités de consulting et d'expertise relatives aux dossiers de classement déposés par les pays et en rapport avec le PCI (Patrimoine Culturel Immatériel).

Le patrimoine scientifique est souvent moins visible que le patrimoine architectural ou artistique.

Pourquoi, selon vous ?

Oui, moins visible car il a moins de support pour le mettre en avant. Mais à Béjaïa, nous avons créé des espaces pour le rendre visible. Ainsi pour les aspects liés à Béjaïa de l'époque médiévale, nous avons créé la promenade Léonardo Fibonacci de Pise à la Brise de mer - port de Béjaïa (en collaboration avec l'APC de Béjaïa et l'entreprise EPB). Avec le TRB, nous avons produit le spectacle (pièce de théâtre pour jeune public « Léonardo Fibonacci à Bugia » qui est passé dans plusieurs congrès spécialisés à Alger, à Tizi Ouzou, à Guelma, à Oran, à Sidi Bel Abbès - y compris dans le fameux congrès international « al-'Ulum al-'Aqliyya wa al-Islam - Les sciences rationnelles et l'Islam du HCI - Haut Conseil Islamique) au TNA. Enfin, le logo de l'APW de Béjaïa (résultat d'un appel à projet - consultation) comporte la « suite de Fibonacci ». Nous avons également créé le Musée de l'Eau de Toudja (en collaboration avec l'APC de Toudja, l'APW de Béjaïa et dans le cadre d'un programme européen ONG II), le Musée de Géologie de Sidi Ouali (en collaboration avec le Parc National du Gouraya), le CDHB/ BPLPWB sis à Amriw, ... Le musée - circuit de la basse vallée de la Soummam (12 communes autour de la ville de Sidi Aïch ou nous avons formulé avec les APC concernées des dossiers de classement de site historiques et monuments archéologiques)

À quoi sert aujourd'hui ce travail de reconstitution historique, au-delà du champ académique ?

Ce travail de mémoire n'est pas seulement lié à l'histoire. Il est lié au présent, comme je l'ai souligné dans ma réponse à votre troisième question. Mais, fondamentalement, il permet aux jeunes de notre pays de comprendre que, nous aussi, « nous avons notre place dans l'histoire ».

Comment garantir que ces recherches ne restent pas confinées à un cercle d'experts ?

C'est le travail que nous menons actuellement avec plusieurs associations dans les 52 communes de la Wilaya de Béjaïa, dans d'autres Wilayas du Pays et dans l'espace maghrébin et méditerranéen et qui explique le lien de ces travaux avec leurs régions. C'est le cas du projet « Musée - circuit de la Haute Vallée de la Soummam » qui implique 15 communes autour d'Akbou (à savoir les pouvoirs publics et la société civile). C'est le cas du site, choisi dans la commune de Mcisna, à savoir Timelahines - les salines d'Ighil Ouanteur. Le comité du village et les derniers intervenants sont pleinement associé au dossier de classement et de valorisation intellectuelle du site.

Qu'est-ce qui, aujourd'hui, reste encore contesté ou mal compris dans votre travail ?

Oui, c'est vrai. Notre travail et nos activités n'ont parfois pas l'écoute des pouvoirs publics (par rapport au foot-ball ou bien à la musique). On peut s'en rendre compte lors l'octroi des octrois de subventions ou des dizaines d'associations sont systématiquement exclues. Franchement, nous ne faisons pas de lobbying. Nous essayons de saisir les opportunités, comme cela a été le cas pour le Musée de l'eau (Toudja), pour le Musée de Géologie (Sidi Ouali), ou bien dernièrement pour cette accréditation de l'UNESCO.

Entretien réalisé par Nassim Terki

Trait d'esprit

“Si vous voulez vivre une vie heureuse, attachez-la à un objectif, pas à des personnes ou à des choses.”

Albert Einstein

Achoura : jeudi prochain chômé et payé

Un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique annonce que la journée du jeudi 10 Moharram 1448 (25 juin 2026), à l'occasion de l'Achoura, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions, administrations, établissements publics et privés, ainsi que pour les salariés des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts confondus. Les employeurs sont tenus d'organiser la continuité des services en mode de travail posté pour les activités ne pouvant être interrompues.

Escalade violente en Cisjordanie

Les forces israéliennes et des colons ont mené, dans la nuit de dimanche à lundi et tôt hier matin, une série d'incursions simultanées dans plusieurs villes et villages de Cisjordanie, marquées par des arrestations, des agressions et des destructions. À Hébron, deux Palestiniens, Issa Arafat Ismail Awad (19 ans) et Reda Sami Hassan Awad (15 ans), ont été tués par des tirs près de la colonie de Karmi Tzour, leurs corps étant retenus par l'armée. Un enfant a également été blessé par des colons à Beit Omar. À Ramallah et Al-Bireh, des colons ont incendié des véhicules palestiniens à Shuqba, tandis que le docteur Mazen Al-Rantissi a été arrêté lors d'un raid à Rantis. Dans la région de Naplouse, les forces israéliennes ont perquisitionné des maisons à Beit Wazan, Rafidiya et Al-Mukhaffiya, arrêté un jeune homme et blessé une femme à Kafr Qallil. À Jénine, Ziad Al-Saadi a été arrêté après une perquisition à son domicile dans le quartier d'Al-Kharouba. Enfin, dans la province de Tulkarem, des raids ont eu lieu à Bal'a, Attil et Sayda, où un jeune homme a été blessé. Ces violences s'inscrivent dans une intensification des actions israéliennes et des colons en Cisjordanie, alors que des appels à la résistance se multiplient parmi les Palestiniens.

R. N.

Six nouvelles variétés de blé dur et d'orge inscrites au registre national



Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, hier, l'inscription au catalogue officiel des espèces et variétés de six nouvelles céréales, fruit d'efforts de recherche menés en Algérie. Le ministre Kamel Baddari a précisé sur sa page officielle que les variétés

de blé dur retenues sont « Gouraya, Ithri et Itij », et que celles d'orge sont « Thiziri, Habiba et Thafath ». Selon le ministre, cette reconnaissance officielle renforce la souveraineté alimentaire du pays et ouvre des perspectives pour les agriculteurs nationaux. Il a souligné que ces avancées confirment également le rôle des universités dans la conduite de projets à impact national et dans la proposition de solutions au service du développement. M. Baddari a rendu hommage au travail de la professeure Leila Mekliche, de l'École nationale supérieure agronomique (ENSA), qu'il a présentée comme l'artisan principal de ces réalisations. Il a estimé que ces résultats témoignent du niveau élevé de la recherche agronomique algérienne et de sa capacité à répondre aux ambitions nationales en matière de sécurité alimentaire et de développement agricole. L'inscription de ces variétés au catalogue devrait permettre leur diffusion officielle auprès des producteurs et faciliter leur intégration dans les programmes nationaux d'amélioration des cultures. À terme, les autorités et les équipes de recherche visent à accroître la résilience des filières céréalières et à soutenir la productivité des exploitations agricoles.

Suspension temporaire des sanctions américaines contre le pétrole iranien fait chuter les cours

Les États-Unis ont autorisé jusqu'au 21 août toutes les transactions liées au pétrole iranien et l'Iran accueillera à nouveau des inspecteurs de l'AIEA. Cette décision augmente l'offre anticipée, entraînant une forte baisse des prix du Brent (-3,7 % à 77,59 \$) et du WTI (-2,47 % à 74,71 \$). Malgré cela, les analystes estiment improbable un effondrement des prix en raison d'une demande estivale et de besoins en reconstitution de réserves.

Béjaïa : démantèlement d'un réseau de trafic de drogues et de psychotropes à Oued Ghir

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de la wilaya de Béjaïa ont démantelé, le week-end dernier, un réseau criminel organisé de 7 individus spécialisé dans le trafic de stupéfiants et de psychotropes, actif entre le pôle urbain Cheikh El Mokrani (Ighzer Ouzarif, commune de Oued Ghir) et la ville de Béjaïa. L'enquête, déclenchée par des informations sur des ventes illicites, a permis l'arrestation d'un suspect de 41 ans. La perquisition de deux appartements utilisés par le réseau a

conduit à la saisie de 4 120 capsules de Prégabaline, d'une arme à feu (fusil à pompe), d'une somme d'argent issue des ventes, de chira traitée conditionnée pour la revente, ainsi que de deux motocyclettes utilisées pour la distribution. Six autres suspects, dont un mineur de 17 ans, ont été interpellés. Les mis en cause, présentés devant la justice, sont poursuivis pour détention, achat, transport et stockage de stupéfiants et de psychotropes en vue de revente, ainsi que pour possession d'arme non autorisée.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

NUMÉRISATION

Un levier pour améliorer le service public en Algérie, selon Hattab

Le médiateur de la République, M. Mohamed Hattab, a souligné, hier à Alger, le rôle important de la numérisation dans le renforcement de la coordination entre les différents secteurs pour un service public de qualité.

Intervenant au forum de la chaîne 1 de la radio nationale, M. Hattab a mis en avant «le rôle important de la numérisation dans le renforcement de la coordination entre les différents secteurs, afin de garantir la qualité du service public, tout en réduisant les déplacements des citoyens, en facilitant les procédures de réception de leurs préoccupations, et en accélérant leur prise en charge», et ce «conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'impératif de placer le citoyen en tête des priorités». Dans le même contexte, M. Hattab a indiqué que l'instance du Médiateur de la République s'appuie, dans l'accomplissement de ses missions, sur ses délégués présents à travers 59 wilayas, lesquels «sont en contact direct et quotidien avec les citoyens et transmettent leurs rapports périodiques sur les préoccupations exprimées», en sus du portail électronique des requêtes permettant aux citoyens d'enregistrer et de suivre leurs doléances à distance, notamment dans les régions éloignées. Le Médiateur de la République a insisté sur le droit de chaque citoyen à «bénéficier d'un accueil de qualité, d'un traitement



digne, et d'une réponse rapide à ses préoccupations dans un cadre professionnel et transparent», réitérant l'engagement de son instance à assumer son rôle de passerelle entre l'administration et le citoyen en «transmettant les préoccupations aux administrations concernées, lesquelles sont tenues d'y répondre dans les délais impartis». Dans ce cadre, M. Hattab a précisé que l'instance du Médiateur de la République s'appuie sur l'analyse numérique de toutes les préoc-

cupations reçues au niveau central pour identifier les secteurs ministériels et les wilayas concernés, puis élaborer des rapports contenant des propositions pour leur prise en charge. Ces efforts visent à «garantir un développement et un service équilibrés entre l'ensemble des régions du pays», a-t-il ajouté, saluant «la bonne coordination entre les différentes institutions et secteurs, en vue d'obtenir des résultats concrets sur le terrain».. ■

SELON UN RAPPORT CONJOINT HRW, (RE)CLAIM, MCDS – JUIN 2026)

Un système discriminatoire en France ciblant les jeunes Noirs et Arabes

Un rapport conjoint de Human Rights Watch, (RE)CLAIM et la MCDS, publié en juin 2026, documente l'usage discriminatoire et abusif par la police française des amendes forfaitaires contraventionnelles à l'encontre de jeunes hommes perçus comme Noirs, Arabes ou Nord-Africains dans les quartiers populaires. Fondé sur 42 entretiens, le rapport conclut à des violations du droit international, notamment l'interdiction de la discrimination raciale, le droit à un procès équitable et les droits de l'enfant. Depuis 2012, l'élargissement des pouvoirs de verbalisation a permis l'inflation d'amendes (11 à 135 €, majorables) pour des infractions vagues (tapage, dépôts de déchets, etc.), souvent ciblant des jeunes

défavorisés. Le Défenseur des droits a confirmé en 2025 la persistance de contrôles et d'amendes discriminatoires, qualifiant ces pratiques de « politique institutionnelle d'éviction » des populations « indésirables ». Le rapport identifie trois mécanismes abusifs : la multiverbalisation (plusieurs amendes simultanées, parfois pour des montants cumulés dépassant 8 000 €), la verbalisation à distance (sans interaction, via vidéosurveillance ou données antérieures), et les infractions inventées (deux condamnations judiciaires pour faux en 2025). La présomption de véracité des PV (art. 537 CPP) et l'absence de détails factuels sur les avis rendent les recours quasi impossibles : 39 des 40 requêtes examinées par

(RE)CLAIM ont été rejetées. Les conséquences sont lourdes : dettes individuelles allant jusqu'à 50 000 €, saisies sur salaires ou allocations, précarisation des familles, et exclusion sociale (renoncement à des emplois, logements, ou crédits). Les jeunes modifient leurs comportements (éviter les espaces publics, changer d'apparence) par crainte de nouvelles amendes. Les organisations estiment que ces pratiques violent la CIEDR, la CEDH, le PIDCP, la CDE et le PIDESC. En 2022, le CERD avait déjà recommandé à la France de mettre fin à ces discriminations, sans effet. Le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a contesté les conclusions du rapport le 3 juin 2026, défendant l'utilité des amendes pour la sécurité.

R. N.